

Métro Château-Rouge : rame la galère

(page 15)

ISSN 1259-9034



DU MOIS

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - N° 101 - DÉCEMBRE 2003 - 2,20 EUROS

Spectaculaire rebondissement à la halle Pajol

La controverse sur l'implantation d'un immeuble de bureaux risque de provoquer une crise au sein de la majorité municipale (Pages 12 et 13)

La marchande des quatre-saisons menacée d'interdiction de séjour rue Lepic

(Page 9)



Bertrando Lofori

Paule Malla, marchande des quatre-saisons est menacée d'interdiction d'exercice rue Lepic. Une pétition en sa faveur a recueilli le soutien de 292 habitants et commerçants de la rue.

**Le premier Point
d'accès au droit pari-
sien ouvre dans le 18e**

(Page 3)

**Daniel Vaillant et
la dépénalisation
du cannabis**

(Page 5)

**L'aménagement des
boulevards de Clichy
et de Rochechouart**

(Page 10)

**Espoir 18, les jeunes
du quartier La Chapelle**

(Page 11)

**Les sans-papiers dans
une église du Simplon**

(Page 16)

**Square de Clignan-
court, attention travaux**

(Page 17)

**Le bulletin d'abonnement
est en page 11.**

Ds Fd 20 32773





Sur le métro Barbès

«Nous avons lu votre article sur la station Barbès... Il est vrai qu'Action Barbès a toujours demandé à la RATP un renforcement de la présence humaine dans la station, et en particulier l'ouverture d'un guichet côté rue Guy Patin. Nous avons seulement obtenu que pendant les travaux un guichet provisoire soit installé dans un baraquement de chantier, mais il n'a jamais été question de le maintenir après les travaux. Ce baraquement est donc resté en place pendant un an environ, puis a été enlevé il y a environ deux semaines. À notre grand regret (et contrairement à ce qui est écrit dans votre article), il n'y a plus de guichet côté Guy Patin, et il n'y en aura pas, à moins que la RATP ne finisse par accepter de recruter du personnel supplémentaire !»

Pour Action Barbès 9e, 10e et 18e
Lise Thély-Muller

Note de la rédaction : Le baraquement-guichet était encore en place quand nous avons écrit l'article, mais nous y posons la question : «Pour combien de temps ?» La réponse a été donnée...

À propos de l'eau

Une lectrice de Montmartre nous signale l'existence d'un courrier envoyé aux habitants du 18e, sous en-tête de la mairie de Paris, et signé d'Anne Le Strat, conseillère de Paris et présidente de la SAGEP. Ce courrier, annonçant le «forum sur l'eau», commençait ainsi : «Comme vous l'avez peut-être lu dans le 18ème du mois, une réunion publique... (etc.)» Notre lectrice demande : «Cela ne va-t-il pas vous faire prendre pour le journal de la mairie ?»

Anne Le Strat n'avait évidemment pas notre accord pour citer le 18e du mois, qui est tout à fait indépendant de la mairie. Nous nous en sommes inquiétés. Selon les informations que l'on nous a fournies, il s'agissait d'une erreur de secrétariat. Elle voulait parler de «18 le journal», qui est le journal de la mairie du 18e. Dont acte.

Sur Château-Rouge

«À propos de l'article "225 commerçants de Château-Rouge consultés..." dans votre dernier numéro : j'apprécie le constat fait, ainsi que l'idée d'avoir fait un audit auprès des commerçants, mais qui a pensé interroger les habitants qui subissent les désagréments que vous détaillez dans la première partie de votre article ?

En voiture : les habitants ne peuvent sortir de chez eux du vendredi après-

midi au dimanche soir, à cause de l'embouteillage invraisemblable toutes les fins de semaine – ni recevoir des amis le samedi soir pour les mêmes raisons. En métro : la station Château-Rouge est inaccessible (foule, détrit, vendeurs à la sauvette, stationnement sauvage, etc.) et à la station on risque d'être bousculé par une foule qui entre et sort par les mêmes portes.

L'intention [de créer un marché exotique] est louable et bien sûr j'y adhère, mais essayons de respecter les personnes qui font vivre le quartier, qui votent, et qui paient les impôts locaux qui serviront à cet éventuel aménagement.»

Geneviève Richy

Note de la rédaction : Nous ne sommes pas les porte-parole de la mairie. Signalons cependant que la municipalité, depuis une douzaine d'années, sous Tiberi comme sous Delanoë, a consulté souvent les habitants sur la réhabilitation du quartier Château-Rouge. La dernière réunion de concertation a eu lieu à la mairie en mai 2002, les problèmes que vous signalez y ont été évoqués (voir notre n° 85). Au conseil de quartier Goutte d'Or, on débat régulièrement de la situation à Château-Rouge. Enfin les associations du quartier sont, dans la diversité de leurs points de vue, un bon moyen pour les habitants de s'exprimer.

Par ailleurs, les commerçants aussi paient tous des impôts locaux et font vivre le quartier, il nous semble logique qu'ils aient tous été consultés sur cette question concernant le commerce...

Sur les antennes

«Suite à votre article "221 rue Championnet, Bouygues s'est planté", nous voulons d'abord vous remercier pour le compte-rendu que vous faites du mouvement qui a eu lieu contre la pose des antennes de téléphonie mobile au 221 rue Championnet. Cependant, s'il informe bien de cet événement, cet article ne mentionne à aucun moment le fait que ce sont les amicales de locataires de la CNL qui sont à l'origine de l'action et qui étaient présentes dès l'aube pour empêcher cette installation, avec les locataires combatifs et non pas avec "des papys et des mamies" comme vous l'indiquez avec quelque condescendance.»

Les amicales CNL des Marronniers, Championnet-Marcadet, Vauvenargues

Réponse de la rédaction : Très volontiers, nous publions cette précision. Cependant, au moment où s'est produit cet événement, aucun membre de vos amicales ne nous a téléphoné pour nous

alerter. Heureusement nous avons eu d'autres sources d'information. Mais nous avons besoin de vous. Notre journal, rédigé par des bénévoles, a besoin que les associations locales l'informent.

L'Amicale des Marronniers était citée dans notre article, et nous indiquions à plusieurs reprises que "les résidents" de la cité s'étaient mobilisés. Quant aux "papys et mamies", il ne nous semblait pas que cette expression fût "condescendante", mais plutôt amicale.

Le CAT Moskova

Mme Ledenic, directrice du Centre d'aide par le travail (CAT) de la rue Angélique-Compoint (voir notre dernier numéro), nous a téléphoné pour préciser que l'établissement s'appelle bien "centre Moskova", même s'il est vrai qu'une plaque à la mémoire d'Yvonne Sitter, ancienne présidente des Papillons blancs du 18e, est posée à l'entrée. La branche parisienne de l'UNAPEI (les Papillons blancs) a joué, par son action, un rôle important dans la création de ce centre, dont cependant la réalisation concrète a été déléguée à l'APTE.

Nouveau : petites annonces gratuites pour les associations. Tarif unique pour les autres annonceurs

Nous avons pris deux décisions à propos du tarif des petites annonces. Elles entreront en vigueur dès notre numéro de janvier 2004.

● **Petites annonces gratuites pour les associations**, mais avec une limite de longueur fixée à 240 signes. Un signe, c'est une lettre, ou un signe de ponctuation, ou un intervalle entre deux mots. Votre ordinateur vous indique le nombre de signes de votre texte.

● **Tarif unique** pour les petites annonces émanant d'autres personnes : 9 €, avec là aussi une limite de longueur fixée à 240 signes maximum. Le paiement doit être envoyé en même temps que la commande.

● **Au delà de 240 signes**, pour les associations comme les personnes privées, l'annonce coûte 9 € de plus jusqu'à un total de 480 signes. Le paiement doit être joint à la commande.

● La réduction pour nos abonnés est supprimée.

Ces décisions sont motivées par une double volonté. D'une part, mieux

Tricks or treats

Un soir tard, 22 heures au moins : on sonne à la porte d'un appartement rue Stephenson. La jeune femme ouvre et se trouve face à trois grands blacks, des costauds, des colosses, des mastards. Ils lui disent : «Bonsoir, c'est Halloween, on veut des bonbons !».

Éberluée, elle lève les yeux bien haut et découvre trois figures d'enfants, quinze ans à tout casser. Elle va voir dans sa cuisine, trouve quelques bonbons et les leur donne. «Vous faites tout l'immeuble comme ça ? Et ça marche ?», leur demande-t-elle. «Ben, un peu, pas beaucoup, ça dépend.»

Ils remercient et ils s'en vont.

Marie-Pierre Larrivé

remplir un de nos rôles fondamentaux : donner une priorité à l'information sur la vie associative.

Et d'autre part, la nécessité de simplifier nos relations avec les annonceurs (ceux pour qui les P.A. restent payantes). Jusqu'à présent, nous devions envoyer une facture après la parution de la petite annonce avant de recevoir le paiement, cela exigeait un travail administratif, coûtait de l'argent, avec le risque que l'annonceur ne paie pas (c'est malheureusement arrivé quelquefois). Le nouveau système évite cette correspondance compliquée et simplifie notre comptabilité. Bien entendu, si vous avez besoin d'une facture pour votre propre comptabilité, indiquez-le nous, et nous vous l'enverrons après parution (et donc après paiement).

Nous espérons que nos lecteurs et annonceurs comprendront notre motivation. Comme par le passé, les annonces doivent nous parvenir **au plus tard le 20 du mois** pour parution au début du mois suivant.

PETITES ANNONCES

■ **Exposition** gravure sur bois, création de colliers (perles anciennes, pâte de verre) de Sophie Bernard. **Samedi 13 déc.** 10 h 30 – 19 h, dimanche 14 déc. 10 h 30 – 13 h. Bienvenue à bord. 6 rue du Canada (métro Marx Dormoy). Tél : 06 10 38 95 29.

■ Étudiant en bijouterie chez Cartier **cherche studio meublé** sur Paris, pour un loyer maximum de 400 € charges comprises. Tél. 06 15 23 60 50. Mail : MSISAME@yahoo.fr

■ **Cours de dessin.** Séances de dessins de modèles vivants organisées par l'association *Pictor Hall*, le jeudi de 19 h à 22 h à la Halle St-Pierre. Expression libre, crayon, peinture, encres... Renseignements (sans

engagement) les jeudis soir à 19 h sur place, à la Halle St-Pierre, 2 rue Ronsard – ou au 01 42 59 54 86 le soir.

■ **+ 65 ans (H/F)**, vous cherchez une activité ludique ou intellectuelle ? Vous suivez régulièrement les informations ? Laissez-moi vos coordonnées au 06 15 96 52 34.

■ **Psychologue clinicienne** s'installe dans le 18e. Consultation enfant et adulte sur rendez-vous. Tél. 06 15 47 42 50.

■ **Facile, la coiffure à domicile !** Clémentine, coiffeuse diplômée, se rend chez vous de 8 h 30 à 18 h 30. Renseignements et prise de rendez-vous au 06 03 01 45 30 ou au 01 46 06 98 37.

Le 18e du mois est un journal d'informations sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des amis du 18e du mois.

76, rue Marcadet, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

E-mail : dixhuitdumois@libertysurf.fr

Les correspondances sur les abonnements doivent être envoyées par écrit.

• **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Francine Bajande, Mikael Bourdaraud, Christine Brethé, Olivia Bruynoghe, Édith Canestrier, Nathalie Cardeilhac, Virginie Chardin, Cendrène Chevrier, Michel Cyprien, Benjamin Dard, Paul Dehédin, Florence Delahaye, Paul Desalmand, Nadia Djabali, Anne Farago, Danielle Fournier, Astrid Gaillard, Nicolas Gallon, Jacqueline Gambelin, Sylvain Garel, Michel Germain, Fouad Houiche, Marika Hubert, Stéphane Journoux, Bertrando Lofori, Noël Monier, Vincent Muteau, Thierry Nectoux, Delphine Perl, Patrick Pinter, Rose Pynson, Élise Rathat, Sabadel, Lucie Taboulot, Mélanie Taravant, Claude Thomas. • **Rédaction en chef** : Marie-Pierre Larrivé. • **Secrétaire de rédaction** : Nadia Djabali. • **Directeur de la publication** : Christian Adnin.

L'ÉVÉNEMENT

Le premier Point d'accès au droit parisien vient d'ouvrir rue Stephenson

On y trouve des permanences régulières d'information sur les droits de chacun dans différents domaines, et d'aide aux démarches administratives et juridiques. Il s'adresse en priorité aux plus démunis. Attention, il faut prendre rendez-vous.

Le projet a été lancé voilà deux ans par Syrine Catahier (aujourd'hui adjointe au maire, chargée de l'accès aux droits) et a vu son aboutissement le 18 novembre : le Point d'accès au droit (PAD) du 18e a ouvert ses portes ce jour-là, rue Stephenson, dans le quartier de la Goutte d'or.

● Le Point d'accès au droit, qu'est-ce que c'est ?

Le PAD est un lieu d'accueil gratuit et permanent qui permet d'avoir accès à une information de proximité sur les droits (et devoirs) de chacun, et de bénéficier d'une aide dans les démarches administratives et juridiques. Il s'adresse notamment aux plus démunis.

Il est géré, dans le 18e, par l'association *Droits d'urgence* qui coordonne ses diverses permanences.

● Quels sont les domaines d'intervention prioritaires du PAD ?

Le Point d'accès au droit n'intervient que dans le cadre d'affaires relevant du droit civil. Il n'assure pas de consultations pour les affaires de droit pénal (contraventions, poursuites pour des délits, etc.). Il met en priorité l'accent sur :

- la prévention des expulsions locatives,
- l'information sur les droits et obligations des locataires et propriétaires (attention : ne sont pas concernés les litiges liés à l'attribution de logements),
- l'information sur le droit de la consommation et du surendettement,
- l'information sur le droit des étrangers et l'accès à la nationalité,
- la permanence d'aide aux victimes d'infractions pénales et d'accidents,
- la permanence d'information et de médiation familiale.

Si ces domaines ont été jugés prioritaires, c'est parce qu'ils ont été choisis après une concertation approfondie avec les acteurs locaux, notamment les associations locales agissant dans le domaine de l'accès au droit, les juges du tribunal d'instance, les avocats intervenant en mairie, les conciliateurs de justice et le Conseil départemental d'accès au droit.

● Comment peut-on accéder aux permanences du PAD ?

L'accès aux permanences ne peut se faire qu'avec un justificatif de



domicile dans le 18e. Il passe obligatoirement par une prise de rendez-vous auprès de l'agent d'accueil. Il est donc conseillé de téléphoner avant de se déplacer au 01 53 41 86 60. En effet, neuf permanences très diversifiées fonctionnent et nécessitent un planning élaboré.

Le Point d'accès au droit se situe au rez-de-chaussée de l'immeuble situé à l'angle du 25 rue Stephenson et du 2 rue Cavé.

Il est ouvert du mardi au vendredi de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h, et le samedi matin de 10 h à 13 h.

Plusieurs associations

Les permanences sont assurées par des personnes compétentes d'un certain nombre d'associations (dont des avocats) : outre *Droits d'urgence*, il y a la *Confédération générale du logement*, la *Fondation Abbé Pierre*, l'*ADIL*, *Léo Lagrange pour la défense des consommateurs*, *Aide aux victimes 18e*, la *Ligue des droits de l'homme* (pour les questions concernant les étrangers), *CERAF-Médiation* (pour les questions concernant la famille).

Il y a aussi des permanences du délégué du Médiateur de la République, chargé de régler directement, sans recours aux tribunaux, les litiges mettant en cause une administration ou un service public au niveau local. Lorsque le délégué n'a pas la possibilité de régler le problème, il aide le réclamant à constituer son dossier pour le transmettre à la Médiation, par l'intermédiaire d'un parlementaire, comme le veut la loi.

On pourra également rencontrer

un représentant de la Médiatrice de la Ville de Paris. La permanence de celui-ci est ouverte à tout usager qui ne parvient pas à obtenir une réponse de la part des services de la Ville, ou qui juge inadaptée la réponse fournie, ou qui pense être l'objet d'une mesure injustifiée, dans les domaines suivants : attribution d'aides ou allocations, accès à une crèche ou une cantine scolaire, hygiène, et tous dommages impliquant les services municipaux.

Attention, aucune des permanences ne traite de l'attribution de logements, ni de la contestation d'une décision de justice, et encore moins de l'annulation des contraventions.

«Le PAD est un lieu où la médiation sera privilégiée comme mode de résolution des conflits, aussi bien

en matière civile qu'institutionnelle», explique Frédéric Lassez, coordinateur.

Pour Syrine Catahier, «ce relais pour les droits des citoyens doit favoriser en priorité les plus démunis afin qu'ils accèdent à leurs justes droits. Nous pensons qu'il connaîtra une forte participation dans le 18e.»

Une forte participation

L'effort financier accordé par la Ville de Paris montre la volonté politique pour que ce projet novateur de proximité soit une réussite. Si c'est le cas, un PAD verra le jour ensuite dans le 19e, puis un autre dans le 20e, à court terme.

Qu'en est-il après quelques jours de fonctionnement ? Delphine Auriol, chargée de l'accueil et de la gestion des plannings, note une forte participation des habitants du quartier, avec pour l'instant une majorité de demandes pour la permanence d'aide aux victimes, ce qui s'explique peut-être par le fait que l'association *Aide aux victimes 18e* tenait déjà des permanences en mairie depuis plusieurs années (et continue d'ailleurs à le faire).

«Ce qui est réconfortant, ajoute-t-elle, c'est de voir que les gens viennent naturellement dans cet endroit convivial exposer leurs problèmes très réels et les prendre eux-mêmes à bras le corps, donc adhèrent pleinement au projet...»

Michel Cyprien

□ 25 rue Stephenson.
Rendez-vous au 01 53 41 86 60.

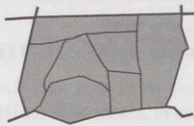
Hélène vous accueille dans son restaurant

La Table d'Hélène

cuisine maison à base de produits frais
vins de producteurs indépendants
salle non-fumeurs

14, rue Duc 75 018 Paris
01.46.06.49.68
<http://tablehelene.free.fr>

Fermé dimanche soir et lundi
Ouvert dimanche midi sur réservation



Handicapés : des initiatives de la mairie du 18e

Le bimestriel *18 le journal*, publié par la municipalité (100 000 foyers le reçoivent gratuitement), est désormais accessible aux mal-voyants, sous forme de cassettes audio, grâce à un partenariat avec l'association *Donne-moi tes yeux*. La municipalité a décidé de l'envoyer aux 142 personnes déjà recensées et à celles qui en feront la demande auprès de l'association au numéro suivant : 01 47 05 40 30.

Par ailleurs, la salle du conseil et la salle des fêtes de la mairie viennent d'être équipées d'un système de "boucle auditive" amplifiant le son des appareils auditifs de type oreillettes, afin de permettre aux personnes entendant mal de mieux participer aux débats et activités qui s'y déroulent.

Enfin, des travaux sont engagés pour améliorer l'accès des personnes à mobilité réduite aux services de la mairie : nouvel ascenseur et plans inclinés. Reste, bien entendu, une question préalable : il faut que les personnes en fauteuil roulant aient d'abord la possibilité de se rendre de chez elles jusqu'à la mairie, ce qui suppose une politique d'aménagements progressifs de la voirie.

Du côté de la RATP

Par ailleurs, la RATP poursuit son programme d'équipement des **lignes de bus** pour les personnes en fauteuil roulant et à mobilité réduite. C'est maintenant sur la ligne 54 que les arrêts vont être aménagés pour permettre à ces usagers de monter dans les bus. Le 54 passe dans le 18e sur une partie de son parcours, entre la place Clichy et le carrefour Barbès-Rochechouart (parcours d'ailleurs commun, dans notre arrondissement, avec celui du 30). Rappelons que la voirie de cette portion des boulevards doit être progressivement transformée (voir l'article page 10).

Côté métro, le sas d'accès à la station Barbès-Rochechouart destiné théoriquement aux personnes en fauteuil roulant ou avec poussette, qui avait été installé à l'entrée côté rue Guy-Patin mais qui n'a pratiquement jamais fonctionné, vient d'être supprimé. Nous ignorons si un autre dispositif doit le remplacer.

Places de stationnement

Enfin, quatorze places de stationnement réservées aux handicapés viennent d'être créées dans les rues du 18e : au 11 et au 43 rue Championnet, 150 rue Damrémont, 10 rue de l'Évangile, 6 rue Hermann-Lachapelle, 28 rue Hermel, 6 rue Marc-Séguin, 74 rue du Mont-Cenis, 10 rue Ordener, 3 et 44 rue de Torcy, 9 rue Tristan-Tzara, 40 rue Vauvargues, et 17 rue Yvonne-Le-Tac. ■

"La souffrance des innocents" : le 18e commémore l'hécatombe de 1914-1918

La célébration du 11 novembre, avec projection du film *Fusillés pour l'exemple*, qui tranchait avec la routine des cérémonies habituelles.

« **Q**uatre ans de guerre, d'une guerre qui devait être la dernière. 1 600 jours de souffrance, d'une violence sans précédent, huit millions de morts dont 1 400 000 en France, un million d'orphelins, 600 000 veuves, des centaines de milliers de mutilés, de gazés... Des hommes, des femmes et des enfants ayant perdu leur jeunesse et leur avenir... C'est un devoir de conserver leur mémoire, de leur rendre hommage, de rendre hommage à tous ces sacrifiés, y compris ceux qui ont été sacrifiés pour l'exemple... »

C'est en ces termes que Daniel Vaillant a appelé au souvenir le 11 novembre 2003, lors de la traditionnelle cérémonie de dépôt de gerbes devant le monument aux morts de la mairie du 18e, en présence d'une centaine d'anciens combattants et de leurs familles. Combattants de guerres plus récentes, car des "poilus", il n'en reste plus dans notre arrondissement, quatre-vingt-cinq ans plus tard. Le dernier survivant de l'arrondissement, Constant Teffri, s'est éteint en 2000 alors qu'il approchait de ses 102 ans.

Les derniers témoins disparaissent. Aussi est-il impératif de préserver la mémoire et de la préserver autrement que par la rituelle célébration de la victoire, en cette période d'amitié franco-allemande et de construction de l'Europe.

Dessins de l'école Ste-Isaure

Le 18e a commémoré cette année le 11 novembre 1918 autrement, en mettant l'accent sur la souffrance des innocents et en ravivant le souvenir des "fusillés pour l'exemple", victimes de la terreur entretenue par les autorités militaires françaises, par leur « *férocité discrétionnaire* » – le mot est du général André Bach, ancien chef du service historique de l'armée, qui a mené une étude exhaustive sur les 140 000 dossiers de soldats traduits devant les conseils de guerre, les 2 300 condamnations à mort prononcées et les 550 exécutions effectuées.

La souffrance des innocents, c'est le titre d'une exposition réalisée à l'initiative de l'adjointe chargée de la culture à la municipalité du 18e, Danielle Fournier, et qui a été pré-

sentée à la mairie du 6 au 15 novembre.

Des dessins d'époque de Francisque Poulbot, et des planches de *C'était la guerre des tranchées* (1993), bande dessinée de Jacques Tardi, un spécialiste de l'indignation devant la boucherie que connut son grand-père. Et aussi une série de dessins, une cinquantaine, provenant des enfants de l'école de la rue Sainte-

mière de son passage à la télévision sur France 3 et sur France 5. Réalisé par Alain Moreau et Patrick Cahouet, le film *Fusillés pour l'exemple* se base sur les travaux d'André Bach et de l'historien Nicolas Offenstadt.

On y apprend que les fusillés pour l'exemple ne furent pas tous, loin de là, les mutins de 1917, ceux qui refusèrent par exemple de mourir pour rien à Craonne et sur le chemin des Dames où en trois semaines 180 000 copains laissèrent leur peau. Non, sur les 550 fusillés, 180 le furent dès le début de la guerre, dans les quatre premiers mois. Les autres pays n'ont pas été de reste : 12 Belges, 21 Canadiens, 330 Britanniques dont de très jeunes, le plus jeune avait 17 ans, et 750 Italiens, passés par les armes.

On voit aussi dans ce film le témoignage d'enfants, de petits-enfants de fusillés, comme le descendant du caporal Théophile Maupas, instituteur dans le civil, condamné sommairement pour avoir eu le malheur de survivre à un assaut et fusillé à Souain dans la Marne au printemps 1915. Il fut réhabilité en 1930 et une place de son village porte son nom, mais en 1915 le curé refusa de sonner le tocsin aux morts pour lui et l'inspecteur d'académie vint dire à Blanche, sa femme, institutrice elle aussi, qu'elle devait quitter l'école, une femme de traître ne pouvant continuer à exercer...

La chanson de Craonne

Le film a été suivi d'un débat avec les réalisateurs, avec le général Bach, Nicolas Offenstadt, avec le maire de Craonne qui trouve toujours des obus non explosés dans ses champs, avec Jacques Tardi (dont les dessins alternent dans le film avec photos d'époque et témoignages actuels) et enfin Maxime Le Forestier, celui qui chante dans le film la célèbre chanson écrite durant la guerre par des combattants qui sont restés anonymes : « *Adieu la vie, adieu l'amour, adieu toutes les femmes / C'en est fini, c'est pour toujours, de cette guerre infâme / C'est à Craonne sur le plateau qu'on va laisser notre peau / Car nous sommes les condamnés, c'est nous les sacrifiés...* »

Marie-Pierre Larrivé



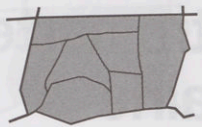
Ce dessin nous a été donné par Tardi, auteur de la bande dessinée *C'était la guerre des tranchées*, dont plusieurs planches originales étaient exposées à la mairie.

Isaure et réalisés pendant la guerre elle-même.

Conservés par le Musée de Montmartre, ces dessins (ils avaient déjà été présentés en mars 2000 au *Petit Ney*) montraient des gosses jouant à la guerre dans les rues, mais aussi la vie quotidienne entre rue Ordener et rue de Clignancourt. Ils s'accompagnaient de rédactions, elles aussi affichées à la mairie. Sujets : lettre à mon père au front, l'arrivée dans la famille de la lettre tant attendue du combattant, les Zeppelins sur Paris, le souvenir de la bataille de la Marne, les restrictions, la carte de pain...

Dès le début de la guerre

Dessins et textes "patriotiques" des enfants de Sainte-Isaure, tranchant avec les visages hallucinés des poilus enlisés dans la boue des tranchées de Tardi, tranchant aussi avec les images d'un film présenté en mairie le 6 novembre, dans une salle des fêtes comble, en avant-pre-



Daniel Vaillant intervient dans le débat sur la dépénalisation du cannabis

Dans un article paru dans Libération, le maire du 18^e évoque l'éventualité d'en autoriser légalement la consommation.

Faut-il légaliser le cannabis ? Par une tribune libre dans Libération le 10 novembre, "Cannabis, sortir du statu quo", Daniel Vaillant intervient dans le débat. M. Vaillant est un des principaux dirigeants du PS, un des "éléphants" de ce parti, comme on dit, il est donc évident qu'il n'a pas pris cette initiative de façon isolée et que tous les mots en ont été pesés. Il cite ses titres de député-maire du 18^e et ancien ministre de l'Intérieur.

Les partisans de la "dépénalisation" se font entendre depuis longtemps. Il y a quelques mois, ils avaient organisé dans le 18^e, au Trianon, une journée de débats. Le "joint", affirment-ils, est moins dangereux pour la santé que l'alcool ou le tabac, dont personne ne demande l'interdiction, même si des campagnes sont engagées pour en détourner les gens. Ils reconnaissent que, comme pour l'alcool, l'abus peut avoir des conséquences nuisibles, principalement sur le plan du comportement (désengagement de la réalité), mais, disent-ils, il n'y a pas de motif à l'interdiction du cannabis utilisé à des fins festives.

Du délit à la contravention

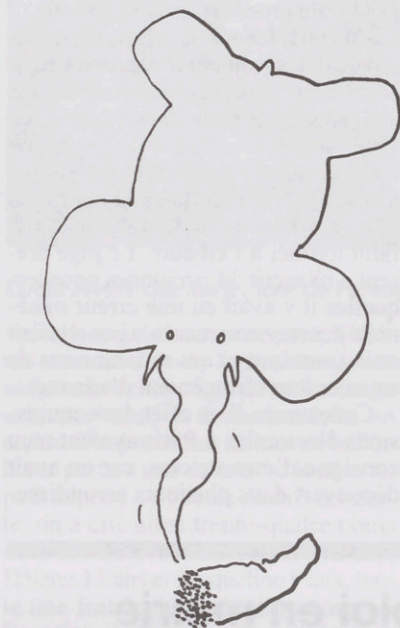
Dans son article, Daniel Vaillant ne prend pas une position définitive. C'est sous condition qu'il évoque des mesures possibles.

Il rappelle que, dans le 18^e, on ne peut pas ignorer les nuisances découlant de la toxicomanie, tant pour les toxicomanes que pour les habitants des quartiers. « À ce propos, écrit-il, je constate et regrette l'inefficacité des politiques publiques et les difficultés d'application de l'injonction thérapeutique¹... Il est grand temps que la recherche médicale et pharmaceutique, les autorités de santé publique et les institutions de l'État s'attaquent énergiquement à ce drame. »

Mais, remarque-t-il, ces ravages et ces nuisances viennent essentiellement de la consommation de "drogues dures", héroïne, cocaïne, crack...

Pour ce qui concerne le cannabis, le Premier ministre, M. Raffarin, a récemment fait une suggestion : diminuer les peines prévues dans la loi pour les usagers, la simple consommation n'étant plus un délit mais une contravention, et augmenter les peines pour les trafiquants².

Selon M. Vaillant, cette proposition « ne répond pas à une question



préalable et fondamentale : la consommation régulière de cannabis est-elle anodine ou dangereuse pour la santé ? Le cannabis est-il facteur de cancer ou d'autres maladies ? Est-ce une étape automatique vers la consommation de drogues plus dures ? On n'en sait rien. Jusqu'à présent, aucune étude fiable ne permet de se faire une idée à ce sujet. Une seule évidence : il faut faire la différence entre la consommation "bourgeoise", adulte et occasionnelle, et la consommation de jeunes, de plus en plus jeunes, dépendants du joint et du deal.»

Quatre dispositions

Il demande « que les chercheurs et les médecins éclairent l'opinion ». Et « s'il est avéré que la consommation occasionnelle de cannabis n'est pas plus dangereuse que celle du tabac ou de l'alcool, il faut avoir le courage de sortir du statu quo ». Dans cette hypothèse, Daniel Vaillant propose quatre dispositions :

- 1 – Encadrer et contrôler la production ou l'importation.
- 2 – Autoriser la consommation, à l'exception des mineurs de moins de 16 ans.
- 3 – "Contraventionner" et pénaliser la conduite à risque (en auto ou

en moto), comme pour l'alcool.

4 – Durcir les sanctions pour les trafiquants, du simple deal au gros trafic, « de façon proportionnée et graduelle ».

Cette modification de la loi devrait s'accompagner, dit M. Vaillant, de campagnes d'éducation des jeunes et d'information préventive et dissuasive.

Laxisme – ou timidité ?

Cette prise de position suscitera des débats, et d'abord dans notre arrondissement. Tout le monde sera probablement d'accord avec le troisième point, qui concerne la conduite sous l'empire du cannabis.

Mais pour le reste, les partisans du maintien des sanctions pour les consommateurs parleront de "laxisme". À l'opposé, les partisans de la dépénalisation trouveront la position bien timide, car, expliquent-ils, les études médicales existent déjà, prouvant que le cannabis n'est pas plus dangereux que l'alcool ou le tabac et n'engendre pas de dépendance physiologique. Certains d'entre eux s'étonneront aussi que M. Vaillant n'ait pas posé ces questions à l'époque où il était ministre de l'Intérieur...

D'autres enfin remarqueront une contradiction dans ses propositions : si la consommation est autorisée, y a-t-il une logique à poursuivre ceux qui assurent l'approvisionnement ? Ne serait-il pas plus logique de parler d'encadrement par des règles strictes et des contrôles, comme pour le tabac par exemple ?

N. M.

1. À noter : Christophe Caresche, député (PS) du 18^e et adjoint chargé de la sécurité auprès du maire de Paris, s'est souvent affirmé un ferme partisan de "l'injonction thérapeutique", consistant à ce que les tribunaux ordonnent aux usagers de drogues d'entreprendre une désintoxication.

2. Actuellement, dans les faits, la simple consommation de cannabis n'est la plupart du temps pas sanctionnée, les magistrats renonçant à réclamer l'application de sanctions qu'ils jugent disproportionnées. Le plus souvent (mais pas toujours, cela dépend du magistrat), ils ne poursuivent que le trafic. Si une loi était votée dans le sens suggéré par M. Raffarin, elle pourrait aboutir, paradoxalement, à ce que la consommation soit à nouveau sanctionnée, les peines applicables étant jugées par les magistrats mieux en rapport avec l'infraction.

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes divers.

■ Les conseils de quartier

• Conseil de quartier Charles-Hermite-Évangile le 2 décembre à 19 h, à l'école 4 rue Charles-Hermite.
• Goutte d'or-Château-Rouge le 9 décembre, à 19 h, à l'école 5 rue Pierre-Budin (à l'ordre du jour : la toxicomanie).
• Montmartre le 10 décembre, à 19 h 30, à l'école 62 rue Lepic (à l'ordre du jour : le projet de "quartier vert").
• Autres informations : 01 53 41 18 85.

■ Conférences pour les "aidants" des personnes âgées

L'hôpital Bretonneau poursuit son cycle de conférences et ateliers (gratuits) destinés à apporter des conseils aux familles, bénévoles et autres "aidants" des personnes âgées. Programme, inscriptions : 01 53 11 18 18.

■ 4 décembre :

Le Cercle des poètes du 18^e

Le Cercle des poètes du 18^e invite à une rencontre sur le thème "L'écriture au féminin", jeudi 4 décembre à 20 h 30, au café Les Chiffons, 90 rue Marcadet.

■ 6 décembre : L'Algérie

à la bibliothèque Goutte d'Or

Dans le cadre de l'année de l'Algérie en France, la bibliothèque Goutte d'Or, 2 rue Fleury, a organisé des rencontres autour d'ouvrages d'auteurs algériens. Samedi 6 décembre à 16 h, rencontre-débat avec Leïla Sebbar, Noureddine Saadi et l'illustrateur Sébastien Pignon à partir du livre *Les Algériens au café*, recueil de textes de huit auteurs algériens.

■ 6-7 décembre : Défilé

de mode à la paroisse St-Jean

Dans le cadre de la kermesse annuelle, les jeunes de la paroisse St-Jean-de-Montmartre organisent, pour la septième année, un défilé de mode, samedi 6 et dimanche 7 décembre à 16 h, dans la crypte (entrée rue André-Antoine). Des stylistes et des commerçants du quartier (28 boutiques de Montmartre participent), ainsi que des couturiers de renom, ont donné des vêtements et accessoires qui, après leur présentation par des modèles bénévoles, seront vendus.

■ 7 décembre :

Festival du livre d'écologie

Dimanche 7 décembre, de 14 h à 19 h, Festival du livre d'écologie au Dirty dancing, dans la cour du Maroc, 45 rue d'Aubervilliers, organisé par les Verts 18^e. Parmi les auteurs annoncés, Yves Cochet, Yves Frémion, Guy Hascoët, Agnès Sinaï, etc., et plusieurs revues (*Coccinelle*, *Cosmopolitiques*, *L'Écologiste*, etc.). À 17 h, débat sur le nucléaire.

(Suite de l'agenda page 6)

SUR L'AGENDA

(Suite de la page 5)

■ 10 décembre : Réunion de Solidarité Palestine

L'association *Solidarité Palestine 18e* annonce une réunion publique mercredi 10 décembre à 20 h, salle de l'Indépendance, 48 rue Duhesme, sur la situation et "l'accord de Genève".

■ 11 décembre : CICA contre le logement insalubre

Le CICA (Comité d'information et de consultation d'arrondissement) réunit une fois par trimestre représentants des associations, élus, et représentants des services de la Ville. Ce mois-ci, c'est le 11 décembre à 19 h à la mairie. Thème : "La lutte contre le logement insalubre".

■ 12 décembre : Rencontre-débat sur la maltraitance

Le collectif "*Vers des États généraux du social et des partenaires locaux*" inaugure vendredi 12 décembre, à 19 h 30, un cycle de débats qui se tiendront au Petit Ney, 10 avenue de la Porte Montmartre. Thème de la première rencontre : "Une maltraitance qu'on ne peut plus cacher".

■ 13 décembre : Les jeunes et leur Conseil

Journée des jeunes le samedi 13 décembre. De 10 h à 12 h, à l'initiative du *Conseil local de la jeunesse*, rencontre entre les jeunes et les élus du 18e. L'après-midi, de 13 h à 18 h, à la salle de l'Indépendance, 48 rue Duhesme, *festival des cultures urbaines*. Rens. : 01 53 41 18 50.

■ 13-14 décembre : Le marché de J'veux du soleil

L'association *J'veux du soleil* organise son "marché des créateurs" sam. 13 et dim. 14 décembre, de 11 h à 19 h, à la crypte de St-Jean-de-Montmartre (entrée rue André-Antoine). Quarante créateurs dont la moitié issus du 18e, proposent peintures, bijoux, mode, meubles, décoration. Démonstration de capoeira le samedi, ateliers du goût pour les enfants, défilé de mode gourmande le dimanche.

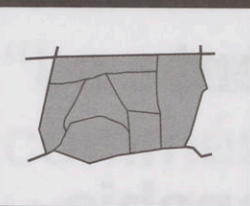
■ 13-14-20-21 décembre : Vente de Noël à Jus de réglisse

Le collectif d'artistes installé chez *Jus de réglisse* invite à sa vente de Noël, sam. 13, dim. 14, sam. 20, dim. 21 décembre, de 11 h à 20 h : créations de mobilier, lampes, mosaïque, céramiques, bijoux, vêtements, chapeaux... 18 rue Duhesme.

■ 18 décembre : Visite de St-Denys-de-la-Chapelle

La *Fondation du Patrimoine et Paris-Villages* organisent en décembre la découverte de vingt églises parisiennes. Dans le 18e, jeudi 18 décembre, à 15 h, visite commentée de l'église St-Denys-de-la-Chapelle, 16 rue de la Chapelle, et de la basilique Ste-Jeanne-d'Arc qui lui est accolée. Aucune inscription préalable n'est requise. La visite (une heure) sera suivie d'une réunion "café patrimoine".

La vie du 18e



Si vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur, allez vite à la mairie

En 2004 auront lieu l'élection des conseils régionaux et celle du Parlement européen. Ce sont les seules élections prévues avant 2007. À Paris, de nouvelles cartes d'électeurs, blanches avec une zone bleu ciel, ont été envoyées cet été. En principe, tous les électeurs parisiens inscrits ont reçu leur carte. Si vous ne l'avez pas eue, attention, c'est peut-être que vous avez été rayé des listes ou que vous risquez de l'être, et il est indispensable de vous informer auprès de la mairie du 18e.

Vous devez le faire **avant le 31 décembre, dernier délai**. Il vaut mieux ne pas attendre les derniers jours.

Dans chaque arrondissement, une commission électorale se réunit régulièrement pour mettre à jour les listes des électeurs. Les électeurs décédés sont rayés au fur et à mesure, ainsi que ceux qui, ayant déménagé, se sont inscrits sur les listes électorales de leur nouveau lieu de résidence.

Lorsque la mairie envoie les cartes d'électeurs, certaines lui sont retournées avec la mention "*N'habite pas à l'adresse indiquée*"; la mairie fait un deuxième envoi, et si à nouveau l'enve-

loppe revient avec la même mention, elle a l'obligation de rayer l'électeur. Car tout électeur ayant déménagé est tenu de **signaler son changement d'adresse** au bureau électoral de la mairie de son nouveau domicile. Et cela **même si le déménagement a eu lieu à l'intérieur de la même commune ou du même arrondissement**.

C'est en février que la commission électorale procédera aux radiations.

En 2001, le jour des élections municipales, des milliers d'électeurs parisiens, dont plusieurs centaines dans le 18e, en se présentant à leur bureau de vote, ont eu la surprise de découvrir que leur nom ne figurait plus sur les listes. Cela a provoqué à la mairie du 18e un afflux de réclamations, qui a failli tourner à l'émeute. Le juge présent a réinscrit 34 personnes pour lesquelles il y avait eu une erreur matérielle des services, mais n'a pas réinscrit ceux (nombreux) qui avaient omis de signaler leur changement d'adresse.

Cette année-là en effet, les commissions électorales à Paris avaient reçu consigne d'être strictes, car on avait découvert dans plusieurs arrondisse-

ments des fraudes (dont certaines d'ailleurs donnent lieu à des procédures judiciaires, notamment dans le 5e arrondissement). La même rigueur s'appliquera cette année.

Les nouveaux électeurs, ceux qui atteindront 18 ans entre le 1er janvier et le jour du vote, ou qui viennent d'être naturalisés, peuvent s'inscrire jusqu'à quelques jours du scrutin. Mais ils ont intérêt à le faire le plus tôt possible.

□ Renseignements à la mairie : 01 53 41 17 25.

Les enseignants du 18e contre le "débat sur l'école"

Les enseignants du 18e ont, dans leur majorité, les pires doutes sur le "Grand débat sur l'école" lancé par Luc Ferry, qu'ils qualifient de "Grand comédie". Ils renâclent à participer aux réunions prévues par l'Inspection d'académie les 6 et 13 décembre.

"Ce n'est qu'un outil de communication du gouvernement destiné à étouffer la colère enseignante exprimée au printemps dernier et à donner un vernis démocratique aux décisions déjà prises", affirme dans le 18e un communiqué signé du Snuipp-FSU, de Sud-éducation et de la CNT, qui appelaient à une assemblée des enseignants le 27 novembre et qui préconisaient un *boycott actif* des réunions.

Le débat, qui se décline en 15 000 réunions d'ici à fin janvier et où tous les Français sont invités à donner leur opinion sur l'avenir de l'école, doit déboucher sur une nouvelle loi sur l'éducation... dont le gouvernement a déjà dessiné les grandes lignes.

Delanoë rend compte dans le 18e le 18 décembre

Comme l'an dernier, Bertrand Delanoë fait la tournée des arrondissements pour un compte-rendu de son mandat de maire à mi-parcours. Il sera dans le 18e jeudi 18 décembre, à la mairie, à 18 h 45.

L'Échiquier de la Butte pas content

L'Échiquier de la Butte, le club L'd'échecs installé à la "maison des jeux" du 105 rue des Poissonniers, a vu sa subvention divisée par trois : 500 € pour l'année 2003 (votés en novembre, ce qui fait que la somme ne sera touchée qu'en 2004) au lieu de 1 500 € pour l'année précédente.

"Qu'est-ce que 1000 € d'économie au regard du budget de Paris ? Et c'est pourtant énorme pour une association comme la nôtre", commentent les responsables de l'Échiquier de la Butte, qui dans un communiqué ont vigoureusement protesté.

Un Forum de l'emploi en mairie le 9 décembre

Le 18e tient, mardi 9 décembre, un "Forum de l'emploi". Il se déroule en mairie de 10 h à 19 h et s'adresse à tous, quels que soient l'âge ou la qualification. Il est organisé par l'ANPE, la Maison du développement économique et de l'emploi de la rue Ordener, la Mission locale pour l'emploi des jeunes de la rue Belliard et les équipes de développement local.

Une cinquantaine d'entreprises du secteur public et du secteur privé ont accepté d'y participer, choisies pour représenter toute une palette de métiers et surtout parce qu'elles se sont enga-

gées à proposer concrètement des emplois. Il y aura des stands de présentation des entreprises, des réunions d'information sur les métiers. Et des recrutements qui se feront en direct.

Les organisateurs ont fait préalablement une campagne d'annonce et de promotion de la journée du 9, avec tracts et affichage public.

La mairie compte voir passer quelque deux mille personnes. Quant aux offres d'emploi, elles devraient être à la hauteur de la demande. Pour exemple, la RATP, à elle seule, a sept cents postes à pourvoir sur Paris et sa couronne. ■

Un dépistage gratuit du sida et des maladies sexuellement transmissibles

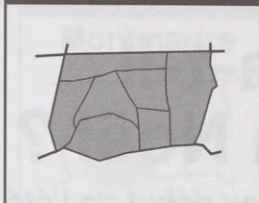
La mairie du 18e a organisé dans ses locaux un dépistage anonyme et gratuit du VIH (virus du sida) et des maladies sexuellement transmissibles (MST) assuré par le personnel, médecins et infirmiers, de l'hôpital Bichat, mercredi 3 décembre, de 14 h à 19 h.

Entretiens individuels personnalisés dans la salle des fêtes, dépistage en salle Utrillo (le tout dans la confidentialité), distribution de dépliants d'information et de préservatifs. Les médecins de Bichat devaient apporter également deux cents préservatifs féminins et expliquer leur mode d'emploi et les précautions d'utilisation (attention, notamment pour les prostituées : ils ne doivent servir qu'une fois, sinon la femme est protégée mais pas le second client).

L'association AIDES, de son côté, devait tenir un stand toute la journée.

Les personnes qui se sont fait dépister doivent aller à Bichat chercher les résultats. Ça ne devrait pas poser problème : le 18e, qui organise pour la première fois cette séance, s'est renseigné auprès du 10e qui l'a déjà fait et le taux de récupération des résultats est de 97 %.

En amont de cette journée, la mairie a organisé une opération "café-capotes", du 28 novembre au 3 décembre. Quarante-cinq cafés et brasseries de l'arrondissement ont accepté d'y participer : une consommation servie, un préservatif donné avec, en prime, une carte postale annonçant la journée du 3 décembre. Vingt mille préservatifs auront ainsi été distribués. ■



Trois plaques supplémentaires à la mémoire d'enfants juifs déportés posées dans des écoles du 18^e

École maternelle André-del-Sarte et école Foyatier samedi 15 novembre, école Houdon vendredi 28 novembre : de nouvelles plaques à la mémoire d'enfants juifs déportés ont été apposées dans les écoles du 18^e que ces petits avaient fréquentés.

Déjà, en mars dernier, de telles plaques portant la mention « À la mémoire des élèves de cette école, déportés de 1942 à 1944 parce que nés juifs. Victimes innocentes de la barbarie nazie et du gouvernement de Vichy, ils furent exterminés dans les camps de la mort. Plus de 700 vivaient dans le 18^e », avaient été apposées aux portes de cinq écoles. Des plaques similaires ont également été apposées à l'intérieur, portant la liste nominative des enfants.

Perpétuer la mémoire

L'initiative, soutenue par la mairie de Paris et la mairie du 18^e, revient à l'Association pour la mémoire des enfants juifs déportés (AMEJD) du 18^e qui a procédé au recensement de toutes les petites victimes. Trois autres écoles devraient également avoir leur plaque en janvier 2004 et, quartier par quartier, toutes les écoles commémoreront ainsi la mémoire.

Comme en mars, une cérémonie de dévoilement de plaques a eu lieu en novembre, en présence du maire Daniel

Christian Adnin (www.chambrenoire.com)



École André del Sarte, lors de l'inauguration.

Vaillant et des élus municipaux. Comme en mars, on a lu les noms des enfants avec leur âge (les plus petits avaient 4 ans) et à chaque fois, un enfant d'aujourd'hui lâchait un ballon blanc portant une carte avec le nom du petit déporté. À l'école André-del-Sarte, on a cité ainsi trente-quatre noms dont les trois Tobias, Albert 12 ans, Hélène 13 ans et Jacqueline 9 ans, toute une fratrie décimée d'un coup. À Foyatier, ils furent quatorze dont un petit Simon Grossman, et c'est son frère survivant qui a appelé les noms. À Houdon, ils étaient treize.

Lors de la cérémonie du 15

novembre, devant la maternelle, toute la classe de CM2 de Jean-Marc Vulbeau, instituteur à l'école rue Hermel, était venue et ce sont deux de ses élèves qui ont dévoilé la plaque. « Cela fait partie de mon programme pédagogique d'enseigner la tolérance et l'antiracisme, de perpétuer la mémoire », a dit l'instituteur qui fait venir en classe des témoins et organise lectures et ateliers d'écriture sur la Shoah.

Les ballons blancs se sont envolés. La petite carte mentionnait que si on les trouvait, on pouvait renvoyer le carton à l'AMEJD. Lors des cérémonies de mars dernier (129 ballons lâchés) il en fut de même et l'association a reçu bon nombre de cartes en retour, dont celle d'une centenaire qui a trouvé le ballon dans la cour de sa ferme, une centenaire qui, il y a soixante ans, avait caché des enfants juifs chez elle et qui fut, ainsi que son mari, décorée de la médaille des Justes.

Dix mois de prison ferme pour un ancien député du 18^e

Parmi les condamnés de l'affaire Elf, dont le verdict a été rendu le 12 novembre, figure Yves Verwaerde, député du 18^e entre 1995 et 1997.

Accusé d'avoir détourné des fonds de l'entreprise Elf, d'un montant de 1,22 million d'euros, M. Verwaerde a été condamné à dix mois de prison ferme et une amende de 200 000 €. Il a décidé de faire appel.

Alain Verwaerde, qui appartient à la tendance politique d'Alain Madelin, était le suppléant d'Alain Juppé lors des législatives de 1993 dans la circonscription Montmartre-Clignancourt (18^e circonscription de Paris). Quand Juppé est devenu premier ministre en 1995, Alain Verwaerde l'a remplacé à l'Assemblée nationale. Il a été également député européen. Par ailleurs, il s'occupait pour Elf de tractations politico-financières internationales secrètes. Il aurait été chargé, entre autres, de verser des fonds au parti rebelle qui menait la guerre civile en Angola, l'Unita de Jonas Savimbi, mais il était accusé d'avoir gardé pour lui une part importante de ces fonds, notamment pour se faire construire une villa à Ibiza.

Expulsions sans ménagement dans des hôtels meublés

Les propriétaires d'hôtels meublés ont-ils le droit d'expulser sans ménagement des personnes logées dans leurs établissements depuis des mois ou des années ? Plusieurs cas récents, concernant des personnes aux revenus très modestes, posent la question.

L'hôtel 6 rue Constance a été racheté par une personne, déjà propriétaire de dix autres hôtels, qui a ordonné (oralement) aux locataires d'évacuer les lieux pour le 31 octobre 2003. Le nouveau propriétaire aurait, disent les locataires, l'habitude d'acheter des hôtels presque insalubres pour les transformer en hôtels de catégories haut-de-gamme.

Le 31 octobre, trois personnes étaient encore là, n'ayant pas d'autre endroit où aller. La réceptionniste a voulu utiliser la force : d'abord un violent coup de pied dans une porte qui s'est ouverte brutalement, frappant au visage le locataire qui se trouvait derrière et lui cassant une dent, puis utilisation d'une bombe lacrymogène. Le locataire a appelé la police. Les agents, arrivés après le départ de la réceptionniste, ont conseillé au locataire de porter plainte au commissariat. Ce qu'il a fait. Il lui a d'ailleurs fallu s'y présenter deux fois, car la première fois on avait refusé

d'enregistrer sa plainte.

Le 2 novembre, le propriétaire a bloqué l'eau, l'électricité, le chauffage, les toilettes. Le 8, il a réussi à mettre dehors les affaires des locataires, et les locataires eux-mêmes. Mais ceux-ci ont engagé une procédure en justice, soutenue par le DAL (Droit au logement), pour obtenir leur réintégration.

Expulsion également des locataires de l'hôtel meublé 6 rue Jean-Robert, et menace d'expulsion au 7 rue Baudelaire, que le propriétaire voulait fermer fin novembre et où l'eau a été coupée. Dans les deux cas, selon nos informations, les propriétaires veulent vendre, donc chassent les occupants sans trop se préoccuper des lois qui réglementent les expulsions.

Le cas de l'hôtel 32 rue Polonceau est différent : ici, à la suite d'un effondrement du sol, le bâtiment a été déclaré en péril par la préfecture de police. Ses occupants, des célibataires âgés, ont dû partir, comme nous l'indiquions dans notre dernier numéro. Ils sont actuellement hébergés provisoirement dans d'autres hôtels (avec prise en charge par le Centre d'action sociale), deux d'entre eux déjà ont reçu des propositions de relogement définitif.

comptoir Joffrin

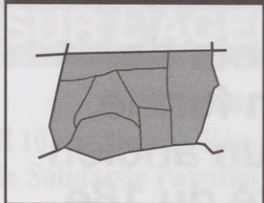
Bijouterie - Joaillerie - Horlogerie



Nouvelles collections !

Bijoux Guy Laroche, Baccarat, Charles Jourdan, Ted Lapidus, Kenzo, ...et les montres Longines, Guess, Universal Genève, Ted Lapidus...

28, rue Hermel - 75018 Paris - tel : 01 46 06 40 25



Solidarité Jean Merlin : toujours pas de local

L'association *Solidarité Jean Merlin*, qui assure la domiciliation de plus de 3 000 personnes sans domicile régulier afin qu'elles puissent recevoir du courrier, est toujours sans local (voir nos numéros 98 et 100). La distribution du courrier destiné aux personnes inscrites se fait encore au 104 boulevard de Clichy, mais dans des conditions très précaires car *Solidarité Jean Merlin* a reçu officiellement son congé de cette adresse et ne peut plus prendre de nouvelles inscriptions.

Après l'échec des projets de relogement rue des Amiraux (en raison de l'opposition de la mairie du 18e), puis rue Jean Dollfus, puis rue des Trois-Frères, un nouveau local a été proposé et pourrait ouvrir bientôt... si aucun contre-ordre ne vient. Mais fin novembre, le contrat de location n'était toujours pas signé.

Les équipes de développement local renouvelées

Dans les trois quartiers du 18e qui bénéficient d'un "contrat de ville" (Goutte d'or, Chapelle, Porte Montmartre-Porte de Clignancourt) sont en place, entre autres, des équipes de développement local (EDL). Leur rôle est de participer à l'élaboration du "projet de quartier" et à l'animation, notamment en organisant des événements tels que portes ouvertes du quartier, en aidant les associations à monter et faire connaître leurs activités, à rédiger leurs dossiers de demandes de subvention, à trouver un local, ou encore en réalisant un annuaire du quartier, etc. Les équipes de développement local ne sont pas composées de fonctionnaires, mais viennent d'associations chargées de cette tâche, pour un certain temps, par les trois partenaires du "contrat de ville", c'est-à-dire la Ville, la Région et l'État.

Les missions des EDL du 18e arrivent à leur date d'échéance fin 2003. L'accord sera reconduit avec l'association qui gère l'EDL de la Goutte d'or, à savoir la *Salle St-Bruno*, et avec celle qui gère l'EDL de la Porte-Montmartre, à savoir *Service 18*. Mais l'association *Espace 19*, qui gère l'EDL du quartier Chapelle, a fait savoir qu'elle ne souhaitait pas renouveler cette mission, voulant consacrer ses forces à d'autres tâches sociales. C'est *Service 18* qui la remplacera.

Par ailleurs, à la Goutte d'or, l'EDL, logée jusqu'à présent dans la salle St-Bruno, disposera prochainement d'un local indépendant, rue Myrha dans un immeuble neuf. ■

Montmartre



Rue Gabrielle, y aura-t-il un squat d'artistes à Noël ?

Rue Gabrielle, un groupe d'artistes a squatté au début de l'été dernier un local municipal désaffecté, organisant initiatives culturelles et festives diverses... Mais ils doivent quitter le lieu, qui va être aménagé en halte-garderie.

Sous l'escalier de la rue Chappe, à l'angle de la rue Gabrielle, l'*Espace Gaby* a ouvert tout grand, lors de la fête de la musique en juin dernier, la porte d'un ancien local désaffecté (qui servait à la formation des agents de la propreté de la Ville de Paris) squatté par un groupe d'artistes. Et l'étendard de «l'art total comme seul ordre moral» a flotté sur «la marmite bouillonnante de l'alternative culturelle», dicit Jean-Baptiste Trendy, un des fondateurs du lieu, qu'il a voulu comme «une oasis de création, un sanctuaire de l'imagination». Il fallait carrément oser, sur le haut de la Butte où l'imagination a filé à l'anglaise (ou à la japonaise, c'est comme on veut) depuis belle lurette...

Des loges pour les Arènes

J'entends déjà les petits hum, hum, les squats, heu, heu... Mais il y a squat et squat. Et celui-ci possède une tête pensante, descendant d'aristos lorrains, fils d'un résistant réchappé de Buchenwald, musicien, chanteur, comédien (cours Florent), ancien directeur artistique des *Nuits de la Butte*, directeur d'une boîte de production, propre sur lui, qui cite Malraux et manie un dis-

cours des plus sensés... Béton ! «On ne veut pas squatter, on demande l'obtention d'un bail précaire, précise Jean-Baptiste Trendy. Personne n'ignore le manque cruel de logements pour les artistes à Paris. De par mon père je porte la résistance en moi et je milite afin de promouvoir des choses "pour"... pour réhabiliter un lieu abandonné, pour réaffirmer le rôle de l'artiste en tant que réparateur du tissu social, à une époque où personne ne sait plus à quel saint se vouer, pour apporter une ouverture sur l'extérieur, pour un positionnement dans une dynamique de l'underground débouchant sur l'upperground...» Bref, il se définit comme un "artiste activiste".

Mission déjà bien accomplie avec l'ouverture du squat aux troupes d'artistes programmées aux Arènes de Montmartre toutes proches, pour mettre à leur disposition loges, toilettes, et de quoi se rafraîchir (commodités inexistantes aux Arènes).

Depuis juin, ce "centre culturel alternatif" a vu défiler des centaines de personnes lors des soirées organisées par le collectif : concerts, poésie, ateliers de recherche théâtrale, slam-sessions, brunchs ludiques, etc. Un vrai

brassage de "bobos", touristes, pauvres, voisins du quartier, curieux, intellos, VIP... Sans oublier le tabac qu'a fait la terrasse, aménagée façon plage thaïlandaise, durant la canicule.

Peut-être un mois de rab

Après tout ça, le verdict est soudain tombé : expulsion ! Raison : un projet de halte-garderie de vingt places - dont personne ne peut nier qu'il sera utile dans le quartier. Les travaux devraient commencer au début du printemps, peut-être en mars. La mairie a accordé un délai aux artistes-squatteurs. Peut-être un mois de rab pour ne pas se retrouver avec les meubles, les tentures, les peintures et le matériel sono sur le trottoir... Et après ? Tony le plasticien, grand découvreur de squats sur la place de Paris, a plus d'un tour dans son sac !

D'ici là, le mouvement de "l'alternance du spectacle" a été lancé à l'*Espace Gaby* et son sommet-concert s'est déroulé le samedi 22 novembre. Mais le lieu est désormais fermé au public, eu égard aux préparations en vue des travaux futurs. Prière de sonner avant d'entrer. Chien pas méchant.

Christine Brethé

Noctambules depuis cent ans

Ce devait être la surprise, ce fut la soirée aux multiples surprises. Ce jeudi-là, 30 octobre, les *Noctambules* jouaient à guichets fermés. Tout le show biz' du quartier était présent, ainsi que les habitués piliers, et beaucoup d'invités, les amoureux de Pigalle. Ce cabaret mué en café-concert magique, hors du temps, der des ders des refuges de la chanson populaire, a fêté avec panache ses cent ans. Si les murs pouvaient parler !

Dès 22 h, Lorca présentait le programme, avec sa gouaille inimitable, elle donnait le la. Puis Danny, le pianiste redoutable, ouvrait le bal. Aznavour, Brel, Brassens au répertoire, hors-d'œuvre succulent. On enchaîne, ça se déchaine. La suite en salsas et lambadas interprétées par la belle et brune Dora Carbonell. Voix affirmée, avec talent, avec émotion, avec joie, elle vous entraîne, vous traîne vers des pays que l'on ne connaît pas.

Enfin arriva celui qui hante les nuits blanches des *Noctambules*, le personnage à la banane, à l'éternel costard trois pièces, aux pompes aussi pointues que luisantes, Pierre Carré, qui incarne la légende de Paname. Tout son répertoire y passa, la Butte fut magnifiée ce soir-là. Le French Cancan se mêla à la fête. Liz Colson, jeune interprète pleine de souplesse,



En même temps que les 100 ans des *Noctambules*, on fêtait les 70 printemps de Pierre Carré, le "chanteur à la banane" (ci-dessus).

de grâce, d'énergie communicative, à la limite du mime, remonta le temps pour nous. Quelle soirée !

Il était une heure du mat', les lumières s'éteignirent, apparut un immense gâteau au chocolat, surmonté de la statue de Pierre Carré avec des bougies : les *Noctambules* souhaitaient un joyeux anniversaire à Pierre Carré, 70 printemps et quaran-

te ans de fidélité à ce cabaret. Le chanteur devint aphone quelques secondes, puis rouge de plaisir et de fierté.

Tout ça se termina au petit matin, lorsque les lumières de la rue font place aux blafards rayons du soleil. De tous les plaisirs, il est des fois où on a le droit de préférer ceux de la nuit.

Michel Cyprien



On en veut à la marchande des quatre saisons de la rue Lepic

Marchande d'herbes et d'oignons, depuis des années rue Lepic, avec sa voiture des quatre saisons, elle est menacée d'interdiction...



Paule Malla a le soutien de très nombreux commerçants et clients de la rue.

«**N**ul», «Complètement nul», «Inadmissible», «Idiot», «Lamentable», «Absurde», «Arrêtez le délire»... Ils sont 292 habitants et commerçants de la rue Lepic et de ses alentours, clients et amis de Paule Malla, marchande des quatre saisons et vendeuse d'herbes aromatiques, à avoir signé la pétition protestant contre son éviction.

Beaucoup ont ajouté des petits mots : «Résistance !», «Vive les herbes !», ou «C'est notre jardin, laissez-le nous» et toutes sortes d'affirmations en faveur du droit au travail, du maintien du petit commerce traditionnel, de la convivialité, de la vie, la vraie... «Supprimez la vie du quartier et vous supprimez la vie», affirme un des pétitionnaires.

Oignons, ails, échalottes

Paule Malla est installée rue Lepic depuis avril 2001 (avant, elle était avenue de Saint-Ouen), à l'emplacement que tenait son beau-frère et, encore avant, sa mère et sa grand-mère. Planter sa charrette de marchande des quatre saisons dans les rues du 18e, c'est une tradition remontant aux années 30 dans la famille Malla.

Déjà, lors de son arrivée rue Lepic, on lui a fait des misères, l'empêchant de vendre des «légumes», c'est-à-dire quelques petits oignons nouveaux, ails, échalottes et citrons allant avec ses bouquets de sauge, coriandre, menthe, ciboule ou basilic qui ne sont pas des légumes mais des condiments maraîchers. Insensible à ces nuances, la police lui a fait remballer les oignons de la discorde, elle

fut même menacée de perdre son autorisation de vente ambulante, une carte verte annuelle délivrée par le Bureau du commerce non sédentaire de la Sous-Direction des affaires économiques de la Direction des finances de la Ville de Paris. Déjà alors, une pétition avait circulé, demandant qu'on arrête de harceler une des dernières marchandes de quatre saisons de la capitale. (Voir *Le 18e du mois*, juin 2001).

La carte verte n'était pas prête

Ça semblait s'être arrangé. En 2002, Paule Malla avait son autorisation en bonne et due forme, un permis de stationnement sur la voie publique et l'adresse de son emplacement : devant le 14 rue Lepic.

Mais voilà que sa demande de renouvellement pour 2003 a tardé et tardé. «La carte n'est pas prête... patientez», lui disait-on au téléphone. En juin 2003, toujours rien, et puis voilà qu'en cet automne on lui annonce, toujours au téléphone, que la rue Lepic, c'est fini, qu'on lui a attribué un nouvel emplacement, boulevard de la Chapelle, à la sortie du métro Chapelle, devant le square Louise de Marillac. Et on a ajouté que si elle n'allait pas chercher sa carte, elle n'aurait plus d'emplacement du tout. Rompez, c'est ainsi et pas autrement !

Paule est allée chercher sa carte mais elle est restée rue Lepic, là où elle a une clientèle fidèle et assidue, une clientèle branchée salades bien assaisonnées et cuisine aux herbes du jardin, qu'elle ne retrouverait jamais au métro Chapelle, ceux qui connaissent l'endroit vous le diront.

Elle résiste, elle se bat.

Pourquoi la faire déguerpir ? Pourquoi cet acharnement ? On ne sait, ou on ne peut le dire, mais l'adresse «officielle» de son petit étal, le 14, c'est-à-dire juste devant la porte d'un grand marchand de fruits et légumes (qui possède d'ailleurs d'autres boutiques dans le quartier) n'est peut-être pas totalement étrangère à l'affaire, bien qu'on n'ose penser que quelques brins d'estragon ou de marjolaine soient jugés comme concurrence à abattre.

Changement d'adresse

En tous cas, Paule Malla a «déserté» le 14 pour se «réfugier» plus haut, entre le 16 et le 18, sous protection accueillante du *Boucher des gourmets*, de la *Fromagerie Lepic* et de la *Charcuterie Langlois*. Elle est installée là, tous les samedis et dimanches, vendant ses herbes sans autorisation mais sans problèmes non plus. La police la laisse tranquille et elle espère bien avoir gain de cause. Paule, la battante, ne se contente pas de résistance passive. Elle s'est adressée à Laurence Goldgrab, l'adjointe chargée du commerce à la mairie du 18e. Celle-ci lui a dit n'avoir été informée que tardivement, lui a affirmé qu'elle avait demandé à la police de ne pas intervenir (et effectivement c'est le cas pour le moment) et lui a assuré qu'elle allait faire le nécessaire, essayer d'arranger les choses pour 2004.

Arranger les choses, ce serait facile. Changer tout simplement l'adresse, passer du 14 au 16 ou au 18, faire en sorte qu'une pousse d'herbe ne puisse faire la moindre ombre aux grosses légumes. Paule Malla a troqué sa charrette à bras contre de petits tréteaux, elle vient en voiture (son ami a passé son permis rien que pour pouvoir transporter les herbes aromatiques sur place). Elle s'adapte. Que va-t-on lui demander encore ? De libérer la chaussée pour qu'elle puisse tranquillement devenir parking ? De ne plus exister ?

En effet, pourquoi tolérer que des herbes poussent sur le pavé rue Lepic quand on peut en trouver des bien lyophilisées, bien emballées sous vide, bien réduites en poudre toute propre avec arôme reconstitué et exhausteur de goût... C'est sûrement plus moderne, en attendant la sariette en gélules ou en perfusions sous contrôle médical.

Marie-Pierre Larrivé

Initiatives multiples pour le Téléthon les 5 et 6 décembre

Le Téléthon, au profit de la recherche contre la myopathie, le soir du vendredi 5 décembre et le samedi 6, sera marqué cette année à Montmartre par de très nombreuses initiatives, dans les jardins Willette, place Saint-Pierre, rue Ronsard et dans le gymnase Ronsard. Un grand nombre d'associations du 18e y participeront.

Montmartre à la une organise un rallye pédestre (inscriptions chez J.-P. Poënot, 15 rue des Abbesses), un «jeu du panier de la ménagère», un «jeu du poids du jambon», un sapin de Noël à garnir, un marathon de la pétanque (du vendredi 20 h au samedi 20 h).

L'Office du mouvement sportif (OMS) du 18e annonce un «kilomètre de la roulade» (départ samedi 14 h) des démonstrations d'arts martiaux et d'escrime.

La République de Montmartre propose le samedi à 14 h une course des garçons de café, et la reconstitution de la blague de Dorgelès, qui fit peindre un tableau par un âne. Les *Compagnons de Montmartre* interpréteront des chansons anciennes à 16 h sous une tente dans le square Willette. L'Association internationale d'awalé, l'Échiquier de la Butte, le Billard indien carrom, la Fédération de scrabble organiseront des séances d'initiation et des tournois de leurs jeux, et la Croix-Rouge française une initiation aux premiers soins.

L'Amicale des boulangers vendra des produits artisanaux, France Terre d'asile des produits du monde.

Paris-Macadam (organisatrice du carnaval de juin) réalisera des animations avec échasses, rollers, monocycles, clowns et autres. Les pompiers du 18e s'attaqueront au record du monde de grimper à la corde. Il y aura aussi des démonstrations de tyrolienne sur corde, de roller acrobatique, de break dance (organisé par le Conseil local de la jeunesse), des cours de fitness, etc., etc. Et beaucoup, beaucoup de musique.

**A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h**



Mimogea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31



Boulevards : la deuxième tranche de travaux est en retard

Quand commencera l'aménagement du terre-plein et de la chaussée entre Blanche et le carrefour Rochechouart-Clignancourt ? Et comment empêcher le stationnement sauvage des cars place Blanche ?



Les cars stationnent encore n'importe comment devant le Moulin-Rouge

Le collectif des riverains des boulevards de Clichy et de Rochechouart repart en guerre. «Il faut reprendre la concertation et les travaux, il faut faire respecter la réglementation», proclame-t-il dans un tract distribué en novembre.

En effet, alors que la première tranche de réaménagement des boulevards (entre le carrefour Clichy-Caulaincourt et la place Blanche) est achevée depuis environ six mois, alors que le début des travaux de la seconde tranche était annoncé pour septembre, rien ne s'est passé. Et le stationnement anarchique des cars de tourisme continue.

“Espaces civilisés”

Le réaménagement prévu vise à faire des boulevards un “espace civilisé”, selon le terme officiel de la mairie. Concrètement :

- la réfection du terre-plein central pour en faire un endroit agréable, où les gens aient envie de se promener, flâner, s'asseoir pour bavarder, entre des parterres végétalisés, et avec de chaque côté des pistes cyclables – qui sont ainsi isolées de la chaussée ;

- d'autre part, sur la chaussée, ne plus laisser qu'une seule voie dans chaque sens pour la circulation des véhicules privés.

Dans la portion de boulevard qui a été réaménagée, on le voit bien : la chaussée (dans chaque sens) est divisée en trois files, une file de stationnement, une file de circulation pour les voitures et autres véhicules privés, et un couloir protégé pour les bus RATP – qui, c'est une nouveauté, circulent à gauche, côté terre-plein. C'est ce dispositif qui doit être prolongé depuis Blanche jusqu'à l'intersection entre le boulevard Rochechouart et la rue de Clignancourt.

Mais actuellement, que se passe-t-il ? Les voitures venant depuis Pigalle, sur deux files ou même trois, se trouvent soudain, en arrivant à Blanche, face à une seule file. Aux heures d'affluence, cela provoque forcément des embouteillages.

Cette réduction à une voie suscite des protestations d'automobilistes. Il faut comprendre que cela s'insère dans la politique générale de la municipalité qui vise à diminuer la circulation automobile dans la capitale. Les élus ne le disent pas aussi brutalement, mais il s'agit d'écœurer les automobilistes afin qu'ils renoncent à prendre leur voiture s'ils n'en ont pas absolument besoin.

La municipalité n'obéit pas ici à quelque lubie idéologique, mais à une nécessité vitale pour notre planète : si l'humanité ne diminue pas les émissions de gaz résultant de la circulation des véhicules à essence, on va vers des catastrophes climatiques ; 95 % des scientifiques sont maintenant d'accord sur ce pronostic. Et des traités internationaux (le “protocole de Kyoto”) obligent les États signataires, dont la France, à restreindre leurs émissions de gaz polluants.

“Un parking sauvage”

Du reste, dit le collectif des riverains, «les critiques qui font état de difficultés de circulation ont vite oublié la quasi-impossibilité de circuler que nous connaissons il y a quelques années, créée par une quadruple rangée d'autocars de tourisme en stationnement».

Le collectif s'était battu pour faire interdire le stationnement des cars sur les boulevards, il a obtenu gain de cause dans la réglementation. Mais dans les faits, le collectif constate maintenant que cette interdiction de

stationnement n'est pas respectée : «À certaines heures, la place Blanche est redevenue un parking sauvage où les autocars occupent l'espace public au mépris des engagements.»

Certains autocaristes respectent la réglementation, se contentent de déposer leurs voyageurs aux endroits autorisés et vont stationner aux emplacements prévus, notamment le parking Cardinet. Mais d'autres s'en moquent. Le système prévu pour la desserte du Moulin-Rouge n'est pas utilisé. Le soir tard, des cars stationnent dans le couloir des bus RATP.

Le collectif des riverains critique la façon dont la place Blanche a été aménagée. Il avait fait des propositions qui n'ont pas été retenues. Le résultat, dit-il, n'est pas dissuasif : notamment, la demi-lune tracée sur le sol côté 9e est inutile.

Le collectif demande à la police de prendre ses responsabilités. C'est à elle qu'il appartient de faire respecter les règles de stationnement.

Le revêtement de sol blanc

Pourquoi les travaux n'ont-ils pas encore repris pour la deuxième tranche ? Raison donnée à l'Hôtel de Ville : il faut le temps de faire un bilan de la première tranche et trouver des remèdes aux défauts constatés. Un de ces défauts est évident : le revêtement de sol sur le terre-plein, de couleur blanc crème, est très salissant et, du fait des matériaux utilisés, quasi impossible à nettoyer. Autre défaut : le nombre insuffisant de poubelles. On dit aussi que Bertrand Delanoë aurait critiqué l'esthétique des lampadaires, des cabines téléphoniques, des bancs (on parle de les remplacer, dans la deuxième tranche, par des groupements de chaises scellées dans le sol, ce qui n'est pas forcément une bonne idée).

Il est possible que le retard soit dû aussi à l'insuffisance des crédits disponibles au deuxième semestre 2003.

Fin novembre, aucune date précise n'est indiquée pour le redémarrage. Le collectif des riverains demande non seulement que les travaux reprennent, mais aussi que d'urgence la concertation soit relancée.

Restera une question très difficile : la troisième tranche, entre le carrefour Rochechouart-Clignancourt et le carrefour Barbès-Rochechouart. Là, pas de terre-plein central : il est occupé par la ligne 2 de métro qui devient métro aérien. Il faudra harmoniser les principes de circulation sur ce tronçon avec ce qui sera décidé pour les boulevards Magenta et Barbès, appelés eux aussi à devenir “espaces civilisés”, selon l'expression de la municipalité...

Un sapin de Noël en plexiglas



Le sapin est dressé rue Norvins.

Traditionnellement, les années passées, l'association Paris-Montmartre installait en décembre, devant la mairie et sur la place du Tertre, des sapins venus de Norvège grâce à un jumelage avec la commune de Sandnes. Cette année, ce ne sont plus des vrais sapins qu'elle a mis en place, mais un sapin en plexiglas dû à l'artiste norvégien Per Tomas Govertsen, et c'est une autre commune, celle de Mandal, qui l'offre. Ce sapin est installé au 9 bis rue Norvins, devant le local de la Commanderie du Clos Montmartre, coorganisatrice de l'opération.

Self-service à la maternelle André-del-Sarte

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, les petits de la maternelle de la rue André-del-Sarte servent tout seuls comme des grands. La salle de restaurant a été rénovée et on y a installé un self-service.

La petite section continue à être servie à table lors du premier service mais, quand arrivent les enfants des moyennes et grandes sections, place à l'initiative. Les bouts de chou viennent à la file portant un léger plateau vert d'eau, le posent sur des rails comme dans les selfs de grands que fréquentent leurs parents, y disposent entrée, plat et dessert et repartent vers les tables en le tenant précautionneusement.

On les encadre, on veille au grain, mais tout va bien, pas de cata, pas de casse. Et ils sont ravis, les maîtresses aussi, papas et mamans aussi.

Entre cantine traditionnelle et self modulable comme à la maternelle des Cloys (voir le 18e du mois de novembre), l'initiative a été décidée essentiellement parce qu'elle permet de gagner de la place dans cette toute petite salle et d'organiser deux services seulement au lieu de trois. Mais c'est aussi une bonne idée pour valoriser les gamins.

M.-P. L.



Espoir 18 : multiples activités pour les jeunes de La Chapelle

Des animateurs d'un centre de loisirs pour les 9-14 ans ont senti la nécessité de suivre leurs jeunes après 14 ans. Ainsi est né Espoir 18.

À l'origine, trois animateurs travaillent dans un centre de loisirs de pré-ados (9-14 ans) : Jérôme depuis huit ans, Yao depuis six et Kamel depuis trois. Des liens se sont créés entre ces jeunes et eux. Avec l'expérience, ils se sont rendu compte que les garçons et les filles, après 14 ans, n'allaient pas trop dans les associations de quartier et traînaient sans but. Il fallait donc faire quelque chose pour eux.

Jérôme précise : « En fin de compte, nous avons eu une génération entre nos mains ; il y a des jeunes qui sont arrivés au centre de loisirs à 9 ans et qui en sont sortis à 14. Ce sont des jeunes des secteurs Marx-Dormoy, Évangile, Philippe-de-Girard et rue du Département. On avait partagé cinq ou six années. Les premières générations sont parties et certains ont commencé à faire des conneries. Là, on a décidé d'y réfléchir ensemble. De plus, moi, j'ai 30 balais, je commence à être plus mûr ; donc, c'était le moment de se lancer dans une nouvelle expérience. »

«Ce que je vois, ce que je vis»

Il y avait aussi Nicolas, aujourd'hui un des administrateurs de l'association, qui organisait de temps en temps des tournois de football en dehors de son job dans les transports. Il a vu ces jeunes et les a appréciés. Il a rejoint Jérôme, Yao et Kamel. Un ami, Chico, serveur dans des restaurants, avait animé une association de football au Brésil et a été aussi intéressé par ce projet pour les 14-25 ans. Ils se sont tous retrouvés autour d'une table en mai dernier, ils ont déposé les statuts en septembre 2002.

« La chance qu'on a eue, c'est que l'association La Reine Blanche nous a prêté un local, précise Jérôme. On a passé un accord avec eux : ils prennent nos jeunes en stage de théâtre pendant les vacances, en échange ils nous prêtent une salle pour travailler. On a pu ainsi mettre en place diverses activités. »

Un groupe de jeunes venait répéter tous les vendredis soirs dans le studio d'enregistrement de Yao, rue Lamarck. Le foot, c'est le domaine de Chico. Il prépare son brevet d'État d'entraîneur. On s'occupe aussi de l'aide aux devoirs. Depuis la rentrée, cet atelier est devenu obligatoire car des parents ont trouvé que leurs enfants passaient trop de temps à l'association et négligeaient leurs devoirs. Deux amis bénévoles, Pedro, qui travaille aux Galeries Lafayette, et Cyril, s'en occupent avec Chico. Nicolas, secrétaire général, a trouvé aussi sa place dans cet atelier.



Des filles d'Espoir 18 ont monté un groupe de rap...

Yassin, danseur dans une compagnie, assure des cours de danse le dimanche soir. Pour l'atelier "images et son", Éric a fait une expo photo cette année lors de la fête de quartier de juin dernier : chaque gamin a photographié son quotidien avec un appareil jetable ; d'où le nom de l'expo, *Ce que je vois, ce que je vis*, au marché de l'Olive. C'est lui aussi qui fait les plaquettes. Cette année, il compte réaliser un court-métrage avec l'atelier théâtre sur le thème de l'amour.

« L'atelier théâtre, c'est moi qui m'en occupe, précise Jérôme. On a monté un spectacle de cabaret qui est passé au café LMP le 7 juin dernier, et à la fête du quartier. J'ai travaillé sur les sketches, Yao sur la musique et Nicolas sur la mise en scène. Le 11 octobre, ils l'ont présenté au forum des associations de l'Hôtel de Ville. »

Pour le dessin, deux grands, Boubakar et Sékou, encadrent les plus jeunes. Ils ont réalisé des fresques sur le racisme et sur les breakers pour la fête du quartier. Ils viennent d'en terminer une sur un mur de la rue du Département (voir le 18e du mois, septembre 2003).

Un voyage au Mali ?

Enfin, ceux de l'atelier musique ont donné des concerts (chant et rap) à la fête de quartier, au club Med World et pour le Festival des cultures urbaines organisé par les centres de loisirs courant juin. Le 13 décembre, ils organisent leur Festival des cultures urbaines (voir agenda p.6) pour le 18e avec le Conseil local de la jeunesse. On y retrouvera à la fois le dessin et la musique.

Ils ont également participé à la Journée sur les droits de l'enfant à l'Hôtel de Ville en novembre 2002.

Jérôme ajoute : « Nous avons

d'autres projets : les séjours. Notre but est d'avoir un projet culturel et de le présenter dans des villages pendant l'été. On souhaite également emmener une vingtaine de jeunes de l'association au Mali ; j'ai des contacts là-bas. On voudrait partir pendant deux mois pour construire une salle de spectacle et y donner une représentation. Mais je vais attendre que les 15-16 ans soient majeurs, car c'est trop galère pour les autorisations. »

Rechercher des subventions

Maintenant que l'association s'est bien mise en place, ils vont s'atteler aux recherches de subventions. Jusqu'à maintenant, ils se sont autofinancés. La mairie vient de leur donner des créneaux horaires dans une salle pour le sport et ils attendent une réponse pour la danse.

Ils travaillent avec le Conseil local de la jeunesse du 18e ; c'est lui qui a financé la réalisation de la fresque rue du Département et qui financera le Festival des cultures urbaines.

Bientôt ils vont avoir un souci de local, car La Reine Blanche et Paris-Macadam, qui les accueillent rue Pajol, devront quitter cet endroit (voir l'article page 13).

« Notre but, ajoute-t-il, ce n'est pas seulement que les jeunes fassent des activités mais plutôt qu'ils s'intègrent à travers ces projets, qu'ils se socialisent et se prennent en main. Une fois par mois, le dimanche soir, on organise un repas avec eux dans une grande salle de La Reine Blanche ; là ce sont des bons moments et cela nous permet de faire un bilan, avec eux, sur le fonctionnement de l'association. »

Virginie Chardin

□ Renseignements : appeler Jérôme au 06 78 74 07 67.

OPAH Chapelle : dossiers à déposer pour fin novembre 2004

On en est à un peu plus de mi-chemin pour l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, ou OPAH, dans le quartier Chapelle. Elle a démarré en juin 2002 et s'achèvera le 31 décembre 2004. Pendant cette période, les propriétaires et co-propriétaires peuvent obtenir des subventions pour remettre à neuf leurs immeubles.

Un organisme chargé d'informer et d'aider les habitants, le PACTE, a ouvert une antenne rue Ordener, où chacun peut venir.

Le périmètre concerné va, grosso modo, du boulevard de la Chapelle au sud à la rue Boucry au nord et, à l'ouest, des voies ferrées réseau gare du Nord jusqu'à la rue d'Aubervilliers à l'est.

« Actuellement, nous dit un responsable de l'antenne du PACTE, nous constatons un ralentissement dans l'ouverture de dossiers. Or il ne faut pas attendre le dernier moment. Pour les co-propriétés, les travaux doivent être votés par l'assemblée générale, qui a lieu généralement une fois par an... »

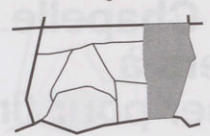
Les techniciens de l'OPAH peuvent, sur demande, effectuer une visite technique des parties communes et des logements, et indiquer les travaux à faire et les coûts correspondants.

Pour les parties communes, cela peut concerner les ravalements, la réfection des toitures ou celle des réseaux, la consolidation des structures, l'élimination des anciennes peintures (notamment les peintures au plomb), l'installation d'un ascenseur...

Pour les parties privatives : réfection globale de logements plus ou moins vétustes, réfection des huisseries... Pour un propriétaire-occupant, les aides peuvent s'échelonner jusqu'à 80 % selon la situation économique du ménage et les travaux. Pour un bailleur, 20 à 70 %.

Les financeurs sont l'État, la région, la Ville. Les caisses de retraite apportent parfois des aides complémentaires. C'est l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) qui donne l'accord, selon le dossier que le PACTE vous aura aidés à monter. L'accord de l'ANAH doit être donné au plus tard le 31 décembre 2004. Si on tient compte du temps nécessaire à l'examen des dossiers, cela veut dire que ceux-ci doivent être remis au plus tard à la fin de novembre 2004.

□ Permanences 6 rue Ordener : lundi, mercredi, jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h ; mardi de 14 h à 18 h, vendredi de 9 à 12 h. Tél. 01 55 26 87 97. E-mail : opahchapelle@aol.com



L'immeuble de bureaux prévu sur le terrain Pajol suscite des critiques et risque de provoquer une crise dans l'équipe municipale

Sur ce vaste terrain, entre la rue Pajol et les voies ferrées, la mairie de Paris propose un programme comprenant de nombreux équipements : un IUT (réduit de moitié par rapport au projet initial), un collège, une auberge de jeunesse, une bibliothèque, une gymnase, une petite salle de spectacle, des locaux associatifs... Et un immeuble de bureaux, mais l'emplacement de celui-ci, le long de la rue Riquet, suscite des réticences. Controverse également sur la surface et la répartition des espaces verts, ainsi que sur les parkings.

Le projet d'aménagement des "terrains Pajol" vient de connaître un rebondissement spectaculaire avec les désaccords qui se sont affirmés, d'abord à l'intérieur même de la majorité municipale du 18e, et ensuite au conseil de quartier de La Chapelle fin novembre. Ces désaccords portent principalement sur l'emplacement de l'immeuble de bureaux prévu dans le programme présenté par la municipalité parisienne.

Cet immeuble, de cinq niveaux au-dessus du sol, est prévu actuellement au nord du terrain, le long de la rue Riquet (voir le plan), et beaucoup d'habitants contestent cet emplacement. Cette opposition s'est exprimée, le 25 novembre, lors d'une réunion commune publique des conseils de quartier Chapelle-Marx-Dormoy et Chapelle-nord (Évangile-Charles-Hermite).

Le principe n'est pas en cause

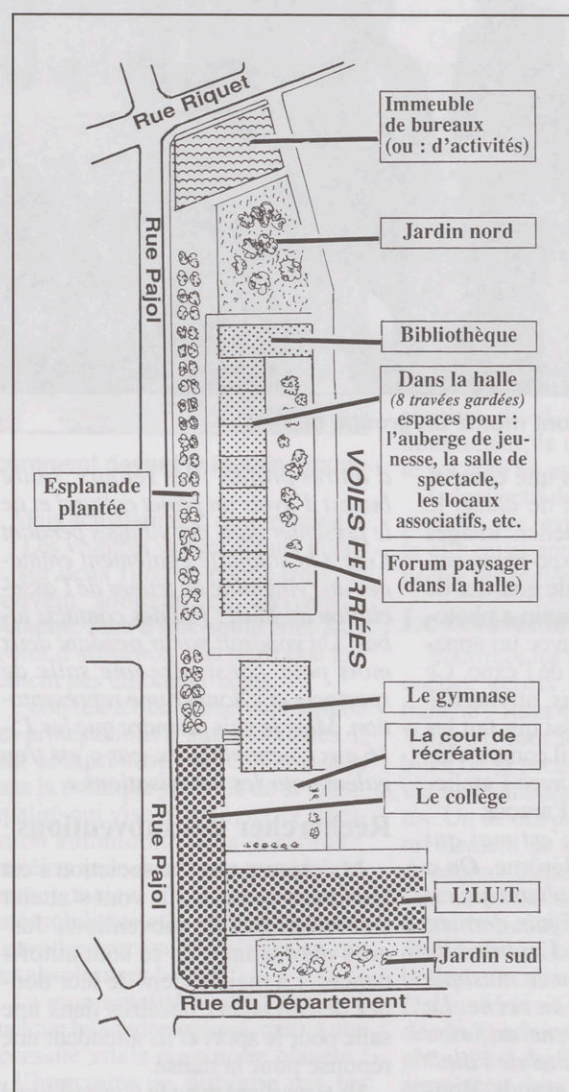
Auparavant, au sein de l'équipe municipale du 18e, le groupe des Verts avait déjà enfoncé ce cheval de bataille et s'était heurté de front à Daniel Vaillant qui, pour sa part, défendait sans concession le projet tel qu'il est.

La plupart des opposants qui sont intervenus au conseil de quartier ne mettaient pas en cause le principe des bureaux et locaux d'activités économiques, mais exigeaient qu'ils soient situés ailleurs : soit à l'emplacement prévu actuellement pour le gymnase (voir le plan), soit répartis dans les travées de la grande halle. C'était également la position des Verts, - qui s'opposent, en plus, à la création de parkings sous l'Institut Universitaire de Technologie(IUT) et sous l'immeuble de bureaux.

Menace de vote contre

La question va être rediscutée dans une nouvelle réunion du conseil de quartier, non publique, qui se tiendra autour du 10 décembre : plusieurs membres de ce conseil souhaitent en effet voter un vœu à ce sujet.

Sur le terrain politique, le désaccord risque d'être ravagé par les intransigesances des Verts d'un côté, et de Daniel Vaillant et la municipalité de Paris de l'autre côté, se maintiennent : les Verts menacent de voter contre le projet au Conseil de Paris. Leurs voix, s'ajoutant à celles de l'opposition de droite, pourraient



aboutir à son rejet, obligeant la municipalité à revoir sa copie, ce qui retarderait considérablement l'opération.

Résumé des épisodes antérieurs

Il est utile de retracer le contexte du débat sur ce projet depuis un an. Au centre du débat, un vaste terrain entre la rue Pajol et les voies ferrées, appartenant à la société publique RFF (Réseau ferré de France). Celle-ci est d'accord pour le vendre à la Ville de Paris. Un accord s'est fait tout récemment sur le prix : 33,5 millions d'euros, et la vente pourrait être effective au début de 2004. (Le budget de l'ensemble de l'opération est prévu à 70 millions d'euros environ.)

En décembre 2002, au cours d'une réunion publique de concertation à la mairie du 18e, Jean-Pierre Caffet, adjoint chargé de l'urbanisme auprès du maire de Paris, avait présenté un

projet de programme.

Dans la moitié sud du terrain se trouvent des bâtiments en dur (en gris foncé sur le plan), qui abritaient autrefois des messageries et des services de douanes. Selon le projet de décembre 2002, ces bâtiments, aménagés, devaient accueillir un Institut universitaire de technologie. Un accord à ce sujet a d'ailleurs été signé de puis plusieurs années entre le ministère de l'Éducation, la région Île-de-France et Paris. Mais, lors de la présentation du projet en décembre 2002, la municipalité parisienne se disait inquiète : car le bruit courait que le gouvernement Raffarin envisageait de ne pas appliquer l'engagement pris par le gouvernement Jospin à ce sujet.

Dans la moitié nord du terrain se trouve actuellement une grande halle métallique, d'anciens entrepôts de la SNCF. Le projet de décembre 2002 prévoyait de la démolir et de créer, dans cette partie du terrain, divers équipements : un gymnase, une bibliothèque, une petite salle de spectacle, des locaux voués à des activités associatives, une cafétéria, une auberge de jeunesse, un immeuble de bureaux, et un espace vert d'environ un hectare (10 000 m²) situé tout au nord du terrain, le long de la rue Riquet.

Sauver la grande halle

Face à ce projet, une coordination d'associations et personnalités de La Chapelle avait présenté une contre-proposition élaborée de façon exceptionnellement approfondie, avec notamment le concours d'un architecte.

Cette contre-proposition insistait, entre autres, sur les équipements culturels, mais sa caractéristique la plus frappante était de demander le maintien de la grande halle. Celle-ci, aux yeux des membres de la coordination, représente un patrimoine architectu-

ral représentatif qui mérite d'être conservé, elle peut être aménagée pour être belle, et elle peut abriter beaucoup des équipements prévus.

Huit travées sur quatorze

Les services d'urbanisme de la Ville ont pris en compte cette contre-proposition. Ils ont redessiné leur projet. En juin 2003, ils ont présenté aux habitants trois options possibles (baptisées A, B et C) qui ont été exposées au marché de l'Olive et ensuite débattues au cours d'une réunion publique de concertation le 2 juillet à la mairie.

Ces trois options avaient en commun de maintenir une grande partie de la grande halle (huit travées sur quatorze) et d'y loger plusieurs des équipements prévus.

L'IUT restait prévu sur les deux bâtiments en dur au sud du terrain.

Les trois options prévoyaient toutes un immeuble de bureaux, mais seule l'une d'entre elles (l'option B) le situait le long de la rue Riquet. Pour cette raison, cette option B a été critiquée par beaucoup d'habitants : ceux-ci faisaient valoir que cet immeuble, avec ses cinq niveaux, détruirait la possibilité d'une échappée de la vue vers le ciel et vers des perspectives "ouvertes".

Et surtout, ils critiquaient l'idée de placer l'immeuble de bureaux à cet endroit parce qu'ils tiennent à y voir un espace vert.

Un registre annexé à l'exposition recueillait les avis des habitants ; l'option B s'est avérée minoritaire.

Par ailleurs, beaucoup préféraient le terme "immeuble d'activités" à "immeuble de bureaux", car ce bâtiment pourrait abriter aussi des petites entreprises travaillant par exemple dans des ateliers ou des laboratoires. La municipalité de Paris admet ce point de vue, ce n'est donc pas là-dessus que s'est crispé le débat.

L'IUT soudain réduit de moitié

En octobre, patatras !, le ministère de l'Éducation nationale fait enfin connaître sa réponse au sujet de l'Institut universitaire de technologie : oui, il y aura un IUT, mais deux fois moins important que ce qui était prévu ! Il n'occupera donc qu'un seul des deux bâtiments existant au sud du terrain.

Que faire de l'autre bâtiment ? La municipalité de Paris répond immédiatement : on y installera un collège. Cette décision, dans le quartier, n'est contestée par presque personne : l'utilité d'un collège supplémentaire dans

sept ou huit ans n'est pas mise en doute. Mais à un collège il faut une cour de récréation (ce qui n'était pas le cas pour l'IUT), et cela ampute une partie du terrain. Dans cette hypothèse, expliquent les services de la Ville, il devient impossible d'envisager l'immeuble de bureaux ailleurs que le long de la rue Riquet. Seule l'option B reste possible. En outre, la surface des espaces verts sera forcément réduite.

C'est cela que contestent les opposants. Voici, très résumés, les arguments en présence :

Pancartes "bureaux à louer"

● Est-il utile de prévoir un immeuble de bureaux ? Au conseil de quartier, plusieurs intervenants (minoritaires) ont mis en doute son utilité. On voit actuellement dans de nombreux endroits de Paris, ont-ils dit, des pancartes "bureaux à louer", à quoi cela rime-t-il d'en construire d'autres qui peut-être resteront vides ?

Réponse de la municipalité : il est normal, il est sain que dans une ville il y ait toujours un volant de locaux d'activités disponibles. Sans cela, comment les entreprises qui se créent trouveraient-elles à se loger ? Les spécialistes estiment que le volant de locaux libres doit se situer entre 5 et 7 %. Paris est dans cette fourchette. Le maintien dans la capitale d'un volume important d'emplois est une priorité de Bertrand Delanoë, pas question de supprimer l'immeuble d'activités.

Des membres du conseil de quartier ont défendu énergiquement ces locaux d'activités car, ont-ils dit, ils auront des retombées bénéfiques sur les commerces et sur la vie du quartier.

Pas de place sous la halle

● Les bureaux et locaux d'activités ne peuvent-ils pas être situés à un autre endroit sur le terrain Pajol ? Impossible, affirme le cabinet d'architectes-urbanistes qui a travaillé sur ce dossier.

Les répartir dans la grande halle ? Le sol de la halle est sur deux hauteurs : d'un côté au niveau de la rue Pajol, de l'autre au niveau des voies ferrées, nettement plus bas. De ce fait, elle est actuellement divisée en deux parties dans le sens de la longueur. Du côté rue, elle comporte plusieurs "étages" utilisables, où les architectes proposent d'installer l'auberge de jeunesse, la salle de spectacle, les locaux associatifs, etc. Du côté voies ferrées, c'est un immense espace vide montant jusqu'au toit, qui tire sa beauté de sa dimension et de la lumière qui y règne. Dans le projet des architectes, cet espace est conservé pour devenir un "forum paysager" planté d'arbres. Le découper dans le sens de la hauteur pour y créer des étages et y installer des bureaux ou autres locaux serait, disent-

ils, stupide, destructeur - et extraordinairement coûteux.

Dans ces conditions, expliquent-ils, il n'y a plus de place sous la halle.

Construire l'immeuble de bureaux là où est prévu le gymnase, et vice-versa ? C'est ce que proposent la "coordination espace Pajol", et les Verts : le gymnase, moins haut, ne boucherait pas l'horizon au-dessus de la rue Riquet. Il n'est pas nécessaire, ajoutent-ils, de le placer à côté du collège, car ce gymnase ne sera pas utilisé seulement par les collégiens, mais aussi par le quartier (clubs sportifs, etc.).

Réponse : la surface restante à côté de la cour de récréation est insuffisante pour qu'on y place l'immeuble de bureaux. Les règlements exigent en effet que soit réservé un espace de 8 mètres entre un bâtiment de ce type et un lieu où évoluent des élèves, pour raison de sécurité. (Ces 8 mètres sont d'ailleurs prévus entre l'IUT et la cour de récréation.)

Les opposants n'ont pas semblé vraiment convaincus.

Espaces verts et forum paysager

● Et les espaces verts ? L'espace vert de 10 000 m² d'un seul tenant a disparu. Ce qui reste d'espace vert au nord du terrain ne mesure plus que 2 500 m². Mais, font valoir les architectes-urbanistes, il faut y ajouter les 2 300 m² du "forum paysager" sous la halle, où l'on peut envisager des activités festives, sportives ou autres, où l'on pourra par exemple prolonger les événements se passant dans la salle de spectacle ou les espaces associatifs, faire des expositions, etc.

Il y aura aussi un petit espace vert du côté de la rue du Département, ouvert aux habitants. En outre, entre la rue Pajol et la halle, il y a une esplanade de 20 mètres de profondeur, qui sera plantée d'arbres.

Un contexte pré-électoral

Il est probable que les discussions vont continuer. Le projet peut encore évoluer. Les architectes-paysagers ont évoqué la possibilité d'orienter l'immeuble de bureaux différemment, tout en le laissant au nord du terrain. Mais, a dit Daniel Vaillant, il faut décider vite, car les échéances, en ce qui concerne l'inscription au budget et les procédures légales, sont impératives.

Qu'arrivera-t-il si les Verts d'un côté, la majorité de la municipalité de l'autre, en viennent à l'affrontement ? Les voix des Verts s'ajouteraient-elles à celles de l'opposition pour rejeter le projet ? Et est-il certain que les élus de droite y seront aussi opposés qu'on le croit ? Dans le contexte pré-électoral actuel, il n'est pas impossible que des arrière-pensées politiques diverses interviennent dans ce dossier.

Noël Monier

Terrains Pajol et cour du Maroc : quel avenir pour les locataires actuels des bâtiments ?



Les deux pavillons qui encadrent l'entrée de la cour du Maroc.

Les deux projets de la Ville de Paris, concernant d'un côté l'avenir des terrains Pajol et de l'autre côté ceux de la cour du Maroc (un parc paysager de 4 hectares devrait voir le jour à l'horizon 2007) vont transformer la physiologie du quartier de La Chapelle. Ces projets d'envergure ont pourtant un corollaire qui inquiète les locataires actuels des terrains Pajol et des deux pavillons de la cour du Maroc.

En effet, afin que la Ville de Paris puisse jouir de ces terrains libres de toute occupation au moment où elle les achète à Réseau Ferré de France (RFF), celui-ci a mis un terme aux baux précaires et demandé aux locataires de quitter les lieux au plus tard le 30 septembre dernier pour quelques-uns, le 31 décembre pour d'autres. Certains ont reçu l'assurance de rester dans le quartier ou d'être relogés ailleurs, d'autres sont dans l'expectative.

Cour du Maroc

Dans la cour du Maroc, le terrain et les bâtiments installés dessus ont été acquis par la Ville de Paris pour 30 millions d'euros en novembre. Des deux côtés de l'entrée, deux pavillons abritent un certain nombre d'associations. Ils seront conservés. L'un deviendra une crèche et sera géré par la Direction de l'enfance de la Ville de Paris, le deuxième par la direction des Parcs et jardins.

Le 43 rue d'Aubervilliers est actuellement occupé par le Secours Catholique et le 45 par des associations telles que la radio Fréquence Paris-Plurielle, la revue Les téléphériques vous parlent, Zalzé TV, et Co-errances qui œuvre dans la distribution d'une dizaine de revues, livres et films du monde alternatif.

«Le Secours Catholique fait un travail social qui manque dans le quartier.» a expliqué Michel Neyre-

neuf, adjoint à l'urbanisme du 18e. Cette association a reçu l'assurance de rester sur place ou d'être relogée définitivement dans le secteur (peut-être dans l'îlot Caillié).

Les autres associations n'ont pour le moment que la certitude de rester jusqu'au début des travaux de la crèche. «On oppose un intérêt général à un autre», commentent les locataires du 45 rue d'Aubervilliers. Ils se plaignent de l'absence d'interlocuteurs : «On nous a dit que nous pouvions rester jusqu'aux travaux mais nous voudrions que cette autorisation orale fasse l'objet d'une convention. Personne ne veut nous répondre. Et si nous devons partir, nous voulons être relogés...»

Terrains Pajol

Pour les terrains Pajol, la vente n'est pas encore signée mais La Ville de Paris et RFF ont trouvé un accord sur le prix qui s'élève à 33,5 millions d'euros. Les associations qui y sont installées (Paris-Macadam, La Reine Blanche, les Passagers, etc.) ont obtenu la prolongation de leur présence jusqu'au début des travaux. Paris-Macadam souhaiterait trouver un local dans le quartier «Nous sommes installés dans le bâtiment des Messageries depuis deux ans», explique-t-on à Paris-Macadam, et il nous a fallu du temps pour développer des projets avec les habitants du quartier. Maintenant que la dynamique commence à porter ses fruits, ça serait dommage de partir...»

Les Restos du Cœur seront relogés ailleurs, pas forcément dans le 18e, car leur activité relève plus d'une problématique parisienne. Reste le cas de Carlos Regazzoni, pour qui déménager ne sera pas une mince affaire compte tenu de la taille monumentale de ses sculptures.

Nadia Djabali



Prix de l'innovation pédagogique pour le collège Marx-Dormoy

Les collégiens de Marx-Dormoy et les étudiants de l'École centrale étaient à l'honneur ensemble, le 19 novembre au Salon de l'éducation, où ils ont reçu le "prix de l'innovation pédagogique" sur le stand de la Ligue de l'enseignement.

Ainsi était récompensée une expérience intéressante menée maintenant depuis deux ans : tout au long de l'année scolaire, quatre élèves-ingénieurs de la grande école sont venus régulièrement rencontrer une classe de quatrième de Marx-Dormoy et, par groupes de cinq à six collégiens, travailler en atelier sur des thèmes scientifiques de la vie courante, tels que la météo, l'électricité, l'avion, le bateau, l'optique. Les collégiens préparaient des exposés qu'ils présentaient ensuite à leurs camarades de classe, ainsi que sur internet. (Voir le 18e du mois, juillet-août 2003.)

Réhabilitation rue de la Chapelle

L'immeuble 81-83 rue de la Chapelle, actuellement en assez mauvais état, va être acquis par la Ville de Paris et réhabilité, ce qui permettra la création de 22 logements sociaux (HLM) locatifs de type PLUS, et trois locaux commerciaux. (Dans les dénominations officielles, les logements PLUS sont destinés aux ménages à revenus modestes, à la différence des PLI, destinés aux ménages de catégories "intermédiaires".)

Ce bâtiment appartient à RFF (Réseau ferré de France), tout comme d'ailleurs le bâtiment voisin du 77 rue de la Chapelle, très vétuste, qui a abrité depuis 1997 un squatt de mal-logés. Les occupants de ce squatt sont maintenant à peu près tous relogés et la réhabilitation du 77 devrait donc être bientôt, elle aussi, à l'ordre du jour.

Permanences d'aide et conseils tous les jours à Charles-Hermite

C'est un programme régulier de permanences, tous les jours de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, que l'inter-associatif de la cité Charles-Hermite met en place dans son local, 46 boulevard Ney.

Un coordinateur socio-culturel y accueille les habitants pour les aider, les renseigner ou les orienter pour toute question ou démarche administrative ou autre (idée de sortie, etc.)... et même pour une simple envie de discuter. (Tél. 01 40 37 73 36.)

Le plaisir des Antilles au rond-point de la Chapelle

La Case sociale, à l'angle de la rue Boucry, a pour objectif d'aider à l'insertion des populations originaires des Antilles. Mais elle a décidé de s'occuper aussi à mieux faire connaître les Antilles, leurs paysages... et leur cuisine !

Olivia Bruynoghe



À la Case sociale, ils proposent leur cuisine le vendredi et le samedi.

Des affiches accueillantes, "Martinique de toutes les passions" et "Guadeloupe rouge carresse", des plantes style palmier ou bananier, c'est la Case sociale, un lieu pimpant au carrefour de la rue de la Chapelle et de la rue Boucry.

Cette association antillaise existe depuis 1979. Sa mission première est l'insertion de personnes en difficulté en métropole. On y trouve un service social complet : conseillers, éducateurs, orienteurs professionnels ; un service administratif, une aide à l'accès aux hôpitaux, des visites de prison... Six cents personnes par an sont ainsi réinsérées, grâce à une équipe de choc de quatorze personnes très soudées. Elles sont là tous les jours, du lundi au jeudi, et sont béné-

voles.

Une deuxième mission – et pas des moindres – a vu le jour récemment : la promotion de l'outremer. Un problème touristique s'est accru en Guadeloupe et en Martinique ces dernières années : "Les doudous ne souriaient peut-être pas assez !", dit en blaguant M. Gaston Calife-Onésiphore, président de l'association, et d'ajouter que "le sourire forcé a parfois des airs d'hypocrisie".

Donner l'envie de partir

Devant la bouderie des Européens qui se détournent vers Cuba ou la République dominicaine, la Case sociale a décidé d'organiser un "salon de dégustation", avec diffusion d'images, de musique et danses

locales dans le but de donner aux visiteurs l'envie de partir. Et ça marche ! La cuisine est ouverte le vendredi et le samedi midi et soir, mais attention : ce n'est pas un restaurant, il faut impérativement réserver.

Tout est fait maison

L'accueil est chaleureux. Messieurs Cécé et Théodose sont au bar pour servir l'apéro (choix impressionnant). Le menu : entrée composée de boudin, accras, crabe farci ET une demi-langouste. Plat de poisson grillé ou en court-bouillon, à moins que vous ne préfériez un colombo de cabri. Glace aux noix de coco et digestif pour terminer.

Tout est fait maison par Monsieur Selise qui fait son marché rue l'Olive et à Saint-Denis. M. Calife-Onésiphore et Jocelyne vont et viennent entre la cuisine et la salle. Menu à 20 €, apéritif et digestif compris (mais vin en plus).

Le clou : chaque convive peut participer à une tombola, dont les lots, tirés au sort le 9 janvier 2004 à 13 h, sont des billets d'avion pour Pointe-à-Pitre et Fort-de-France. Car la Case sociale a un nouveau partenaire : M. de Beauchamp, directeur de l'agence Centrale Voyage, juste à côté.

Un menu spécial Saint-Sylvestre est en préparation (65 €), il reste quelques places.

Olivia Bruynoghe

□ La Case sociale, 62 rue de la Chapelle Tél. 01 46 07 10 90.
www.casesociale.org

Un vœu pour des aménagements de la Porte de la Chapelle

Le conseil de quartier Charles Hermite-Évangile (appelé aussi Chapelle-nord) avait réalisé un travail approfondi de repérage et de propositions dans le cadre de la concertation sur le futur plan local d'urbanisme (PLU), avec des tournées dans les rues. Malheureusement, un certain nombre de ses suggestions n'ont pas pu être retenues, non parce qu'elles avaient été jugées mauvaises ou peu importantes, mais parce qu'elles n'entraient pas dans le cadre juridique et technique du PLU.

Or le règlement des conseils de quartier prévoit qu'ils peuvent rédiger des vœux, qui sont soumis ensuite au conseil d'arrondissement. Les élus du conseil d'arrondissement ont donc eu à examiner le 10 novembre, et ont repris à leur compte, un vœu de ce

conseil de quartier concernant "la valorisation de la Porte de la Chapelle par des investissements légers et un entretien". Ils demandent notamment :

- que le rond-point central soit végétalisé, et non bitumé comme actuellement,
- que les deux fontaines soient entretenues et nettoyées (note de la rédaction : elles en ont bien besoin !), avec une petite barrière protégeant les pelouses qui les entourent (refaites récemment, elles sont déjà détruites) et une végétation renouvelée,
- que ce lieu très passager soit entretenu régulièrement, notamment lors des spectacles du Stade de France qui donnent lieu à une intense fréquentation de la Porte de la Chapelle,
- un aménagement des arrêts d'autobus.

20 décembre : repas de quartier à Charles-Hermite...

L'inter-associatif de la cité Charles-Hermite propose son deuxième repas de Noël, suivi d'une tombola, le 20 décembre dans la salle sous l'église, 54 rue Charles-Hermite.

Inscriptions du 17 novembre au 10 décembre (10 € pour les adultes, 8 ou 5 € pour les enfants), au local associatif, 46 boulevard Ney. Renseignements au 01 40 37 73 36.

et goûter de Noël au 54 Philippe-de-Girard

Cette année encore, le collectif de la cité du 54 rue Philippe-de-Girard organise un goûter autour de l'arbre de Noël, le 20 décembre, et il invite les mamans à «mettre la main à la pâte». Il y aura une partie musicale avec les DJ Hamilton, David, Kollier et Hervé, et un concours de danse. ■



Après Barbès, rénovera-t-on le métro Château-Rouge ? Encore un effort !

La rénovation du métro Barbès-Rochechouart est terminée (voir notre dernier numéro). Va-t-on maintenant entreprendre des travaux à la station Château-Rouge, cauchemar quotidien pour les usagers ? Détrompez-vous ! Ce n'est pas inscrit ferme au programme de la RATP !

« Pour que les voyageurs se sentent bien dans notre métro, nous devons leur offrir des espaces plus agréables, plus accueillants et plus sécurisants », explique M. Tournot, chef du projet Renouveau du métro. Pas de chance, la station Château-Rouge n'a pas été retenue pour cette opération : elle ne fait pas partie des 225 stations de métro destinées à être modernisées.

Pas de chance surtout pour les 20 000 personnes qui empruntent chaque jour cette station et qui se plaignent d'un engorgement régulier. « Je préfère carrément aller prendre le métro à Barbès », raconte Fatou. « Vous avez déjà essayé de prendre le métro le samedi ? L'enfer ! Et avec une poussette, faut même pas y penser ! », s'exclame une jeune mère au débotté.

Une véritable cohue

Château-Rouge, c'est le rendez-vous du marché Dejean et des boutiques exotiques voisines : en fin de semaine, c'est une véritable cohue qu'avale l'unique bouche de métro. Une station dotée seulement d'une entrée avec trois tourniquets (dont l'un est systématiquement en panne, parfois deux), où s'effectue aussi la sortie avec seulement deux portes automatiques. Un escalator débouche sur le boulevard à quelques mètres de là. Les jours d'affluence se transforment en foire d'empoigne.

Et la fréquence accrue des métros ajoute au chaos : les quais n'ont pas le temps de se désemplir qu'une nouvelle rame arrive. « Imaginez un incident, un feu par exemple : ce

Clément Delhouz



La foule est telle, à certaines heures, qu'on a du mal à accéder aux quais...

serait l'hécatombe », ajoute Élise, une habitante du quartier.

Des travaux, oui mais quand ?

Qu'on se rassure pourtant : la RATP a prévu des travaux d'aménagement. Quand ? On parle de 2005. Une date pourtant peu vraisemblable aux yeux de M. Quémener, chargé de la maîtrise d'ouvrage des stations à la RATP : « On est

incapable de dire quand, mais 2006 semble plus crédible... s'il y a une véritable volonté. »

Et pour quels types d'aménagement ? « On étudie l'agrandissement de la salle des billets, la mise en place d'ascenseurs, une nouvelle sortie en bout de quai pour des raisons de normes de sécurité. Mais rien n'est acquis, on en est au stade de l'étude et la station est très compliquée. »

Bref, une date peu sûre pour des travaux incertains.

Pourtant, ajoute M. Quémener, « cela fait vingt-cinq ans qu'on essaie de présenter ce projet ». Comment, en effet, expliquer que Château-Rouge, avec ses 5 400 000 usagers annuels, 54e station en termes de trafic (sur les 280 que compte le réseau), attende 2006, alors que la station Anvers, au 72e rang avec 4 500 000 usagers annuels, a déjà été rénovée ? « C'est très compliqué », assure M. Dubois, chargé de la communication à la RATP, c'est l'urgence qui détermine, mais aussi la faisabilité technique et on ne peut pas tout faire, il faut planifier. » Bref, Château-Rouge – qui ne dessert pas le funiculaire du Sacré-

Cœur et n'accueille guère de touristes – n'est pas une priorité.

En fait, l'explication est plus banale : argent et volonté politique sont en jeu. Pour l'instant, aucun crédit n'est prévu par l'autorité organisatrice des transports publics, le STIF (Syndicat des transports d'Île-de-France) pour financer ce projet. L'État a retiré sa participation au STIF, la région Île-de-France ne s'engage qu'à financer des travaux d'accessibilité pour les handicapés – difficilement réalisables d'après les premières études –, et de son côté, la RATP ne souhaite rénover la salle des billets que si la région investit sur les autres travaux.

« Sans compter les arrière-pensées politiques à l'approche des régionales », explique Jean-Philippe Gouet, de l'association Action-Barbès.

Cela ressemble à un cercle vicieux qui le dispute à l'absurde. En attendant, ce sont les usagers de la station qui subissent ces attermoissements. Beaucoup préfèrent pousser jusqu'à la station Barbès. Sa rénovation vient enfin de s'achever... au bout de onze ans !

Benjamin Dard

Photos géantes au métro Barbès

La RATP envisage, pour marquer l'ouverture des nouvelles installations du métro Barbès, un accompagnement artistique. Pendant une durée de six mois environ, trois photographes exposeront successivement dans l'espace sous viaduc leurs images, imprimées sur huit toiles géantes suspendues à 3 mètres au-dessus du sol (un peu à la manière des photos de l'agence Magnum sur le 18e, qui avaient été présentées durant plusieurs mois dans le hall de la mairie). Cette exposition devrait, indiquait la RATP, commencer après l'inauguration officielle.

Mais, à l'heure où nous "bouclons" ce numéro, un mois après l'achèvement des travaux, la date de l'inauguration n'est, à notre connaissance, toujours pas fixée.

CYBERCAFE VIS @ VIS

l'espace Internet et bureautique de votre quartier
particuliers - associations - commerçants - PME



18, rue Stephenson 75018 Paris



INTERNET - EMAIL - BUREAUTIQUE - POINT FAX - MINITEL -
EDITION DE DOCUMENT - RELIURE - PLASTIFICATION -
PHOTOCOPIES ET IMPRESSIONS N&B ET COULEUR -
FORMATION - VISIOPHONIE PUBLIQUE (avec Dakar...)

► Tarifs : à partir de 3,05 €/h., photocopie : à partir de 0,10 €

► Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 19h
et le samedi de 14h à 19h

► Tel : 01 42 62 86 67 - visavis@visavis.tm.fr - http://www.visavis.tm.fr



Une opération de police tourne au vinaigre rue des Islettes

Il s'agissait d'intervenir contre la contrebande de cigarettes

Mardi 11 novembre, une opération menée conjointement par la police et les douanes a eu lieu près du métro Barbès, à l'angle de la rue des Islettes et du boulevard de la Chapelle. Une quinzaine de policiers épaulés par une dizaine de douaniers ont bloqué la rue afin d'arrêter les vendeurs de cigarettes de contrebande. Résultat de l'opération : cent cinquante personnes contrôlées, douze procès-verbaux dressés et trois interpellations pour outrage¹.

Cris et jets de projectiles

Ces informations proviennent d'une dépêche de l'Agence France-Presse datée du 12 novembre. Le 13 novembre une deuxième dépêche de l'AFP précise que «selon la police 2000 à 3000 personnes» étaient là avec un comportement hostile. Certains criaient, toujours selon la police, «Oussama ben Laden», d'autres jetaient des projectiles en tout genre. Franck Poinot, délégué régional de l'UNSA-Douane explique : «L'opération a tourné à l'émeute. Les forces de police se sont retrouvées devant une centaine de personnes qui ont brisé les barrages.»

La police a dû faire appel à 80 fonctionnaires supplémentaires pour se sortir de ce borbier.

Ces indications ont été reprises par la presse et notamment par France 2

qui, dans le journal télévisé du soir, a fait écho au chiffre de 2000 à 3000 personnes hostiles à la police.

«Après avoir vu les infos sur France 2, mon mari qui actuellement est en province m'a téléphoné très inquiet, explique une habitante du quartier. J'ai assisté à l'opération des policiers et j'avais l'impression que mon mari ne me racontait pas la même histoire. C'est vrai qu'il y avait plus de monde que d'habitude à l'angle de la rue des Islettes. À cause du 11 novembre qui est férié et du Ramadan, beaucoup de personnes étaient là pour acheter des gâteaux orientaux ou discuter en attendant la rupture du jeûne. Il y avait plusieurs centaines de personnes sur les lieux. Mais parler d'une émeute avec 3000 personnes, c'est très exagéré.»

Le marché aux voleurs

La rue des Islettes a cette particularité d'abriter, depuis un peu plus d'un an, ce que l'on appelle le marché aux petits voleurs. Des vendeurs proposent vêtements, bijoux, téléphones portables et autres objets. Ces derniers mois est apparue une nouvelle activité, encore minoritaire, la vente de cigarettes de contrebande (les fameuses «Marlboro Sénégal»).

La police intervient régulièrement pour lutter contre ce marché aux voleurs. Pour se protéger de ces inter-

ventions, les vendeurs à la sauvette se mêlent à la foule. Ainsi, lors des opérations de police, des personnes qui n'ont rien à voir avec les divers trafics sont prises dans les rafles. D'où un ressentiment qui peut s'exprimer, et parfois mal tourner. Il y a aussi chez certains jeunes un sentiment irraisonné de solidarité contre la police.

Rappelons, qu'un an avant, jour pour jour, toujours rue des Islettes, toujours au moment du Ramadan, un contrôle de police s'était transformé en véritable bataille rangée. Rappelons aussi que plusieurs reportages (Le Monde, Le Parisien, France Info, etc.) ont publié ces derniers temps des sujets sur la vente de Marlboro Sénégal à 2,80 € à Barbès.

Dans ce contexte, il était logique qu'une opération de police s'y déroule, à un moment où le gouvernement souhaite, après avoir augmenté le prix des cigarettes, donner aux buralistes des gages de lutte contre le marché parallèle de vente de tabac et calmer ainsi leur mécontentement.

Nadia Djabali

1- Deux des personnes interpellées pour outrage ont été jugées en comparution immédiate le jeudi 13 novembre. Elles ont été condamnées à une interdiction de territoire français pendant un an et ont été aussitôt conduites à un centre de rétention.

Les Enfants de la Goutte d'Or : 25 ans déjà !

L'association des Enfants de la Goutte d'Or a fêté son vingt-cinquième anniversaire le 20 novembre dernier. Superbe soirée, pour rendre hommage à tous les bénévoles qui ont impulsé et fait vivre les différentes activités depuis sa création. Une exposition de photos 25 ans déjà a repris les points forts de l'association depuis sa création.

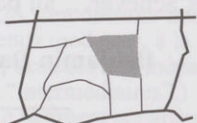
À la Salle Saint-Bruno, lecture d'extraits de la pièce *Ailleurs, ailleurs*, de l'auteur algérien Slimane Benaïssa, par l'atelier théâtre des Enfants de la Goutte d'Or, encadré par Sylvie Haggai. Suivie de la projection du film *Portrait de l'association* réalisé par l'atelier vidéo de LAGO animé par Antoine Mendy, travail remarquable et très bien documenté. Puis, bien sûr, les discours, mettant l'accent sur la générosité, le dévouement, la disponibilité de tous ceux qui ont contribué à la réussite des Enfants de la Goutte d'Or et qui continuent à œuvrer pour améliorer l'intégration et l'épanouissement de chacun dans le quartier. Et «Vingt-cinq ans, c'est l'avenir !» comme le disait Jean-Paul Le Flaguais, président de l'association.

Michel Cyprien

Crèche de Noël "participative" à l'église St-Bernard

Les paroissiens de Saint-Bernard ont voulu que la crèche de Noël qu'ils vont installer, comme chaque année, dans l'église, soit représentative de leur quartier, la Goutte d'Or. Ils se sont inspirés pour cela de l'antique tradition des *santons* de Provence, consistant à placer autour de la crèche tout un paysage où sont installés de multiples petits personnages sculptés, habillés à la manière des divers corps de métier et des figures habituelles des villages. C'est pourquoi ils ont lancé un appel invitant «chacun, chrétien ou non, à fabriquer s'il le veut un *santon* qui sera installé dans la crèche et qui le représentera». Renseignements : 01 42 64 52 12.

Simplon



L'église serbe de la rue du Simplon occupée par des sans-papiers

Ils sont arrivés rue du Simplon le 10 novembre vers 11 heures, près de cent cinquante, de nationalités variées : beaucoup d'Asiatiques, des Africains, des Nord-Africains, des Kurdes, et parmi eux pas mal de femmes et d'enfants... Ils s'étaient rassemblés au métro Iéna, à un rendez-vous secret de la *Coordination des sans-papiers*, et c'est là qu'avait été indiqué l'objectif : occuper une église afin de faire connaître leurs revendications.

Le choix cette fois s'était fixé sur l'église St-Sava, l'église serbe de la rue du Simplon. «Puisque les catholiques ne veulent plus nous accueillir, on va voir les orthodoxes», expliquait Romain Binazon, porte-parole de la coordination. En effet, l'épiscopat catholique a récemment indiqué, pour mettre un frein aux occupations d'églises, que désormais il ferait appel à la police.

Voilà donc les sans-papiers rue du Simplon. Mais la police est arrivée en même temps qu'eux : elle avait sans



Christian Adnin (www.chambrenoire.com)

doute parmi eux un «informateur». Seuls 44 d'entre eux ont pu pénétrer dans l'église, les autres ont été bloqués par les policiers dans la rue.

Le prêtre responsable de l'église, dans le local paroissial en face, était très ennuyé. Il ne voulait pas demander l'expulsion des occupants («Des membres de notre communauté ont connu les difficultés de cette situation de sans-papiers», nous a-t-il dit), mais il expliquait que des

travaux étaient en cours dans l'église, des échafaudages posés pour la réparation de la voûte, et qu'il y avait donc un problème de sécurité.

Finalement, après négociation, les sans-papiers ont quitté l'église peu après 14 h. «Notre objectif n'est pas de créer des difficultés à l'église, expliquait Romain Binazon, mais d'attirer l'attention sur notre situation. Il y aura d'autres actions.»

René Molino

Une partie des sans-papiers a pu pénétrer dans l'église, mais la plupart ont été bloqués par la police près de la rue de Clignancourt.

CYBERCAFE VIS @ VIS
l'espace Internet et bureautique de votre quartier

18, rue Stephenson
75018 Paris

INTERNET - EMAIL - POINT FAX
- MINITEL - ÉDITION DE DOCUMENT - PHOTOCOPIES ET IMPRESSIONS N&B / COULEUR
- FORMATION - VISTAPHONIE PUBLIQUE (avec Dakar...)

Tarifs : à partir de 3,05 €/h.,
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 10h à 19h
et le samedi de 14h à 19h
Tel : 01 42 62 86 67 -
visavis@visavis.tm.fr -
http://www.visavis.tm.fr

Clignancourt



Square de Clignancourt : Attention travaux

Dix-neuf mois après la concertation, on engage la procédure pour la rénovation du square, mais le programme a été revu à la baisse.

Clarent Delhouz



Le kiosque à musique est un des éléments caractéristiques du square de Clignancourt.

Dix-neuf mois après la dernière réunion de concertation concernant la rénovation du square de Clignancourt, le conseil d'arrondissement vient de voter une délibération autorisant le maire de Paris à lancer un appel d'offre, pour choisir les entreprises chargées de ces travaux.

Cet espace vert de 4093 m² date de 1914. En 2001, la municipalité Tibéri, pour répondre aux plaintes de certains riverains gênés par le bruit des enfants jouant dans le square (!), a décidé, non sans arrière-pensées électoralistes, de réduire les espaces de jeu pour les bambins. Le bac à sable central a ainsi été remplacé par deux zones engazonnées appelées "bouligrins" (de l'anglais *bowling green*, gazon pour jouer aux boules). La création de ces bouligrins, rapidement métamorphosés en fosses boueuses où ne subsiste plus aucune trace de gazon, a été un véritable fiasco.

Le projet 2002

Après deux réunions de concertation qui ont eu lieu au premier semestre 2002, la Direction des jardins et des espaces verts (DPJEV) a présenté un projet de réaménagement dont le coût total s'élevait à 610 000 €. Il prévoyait notamment :

- la transformation des fameux bouligrins en pelouses,
- le réaménagement complet des aires de jeux situées au fond du square (avec doublement de la surface du bac à sable des tout-petits),
- la construction d'un local qui accueillera des toilettes pour les enfants et les handicapés,
- la création d'une haie fleurie cou-

rant autour de l'espace vert en remplacement des arbustes,

- la mise aux normes des portes d'entrée,
- la rénovation totale et à l'identique du kiosque à musique,
- le déplacement vers le centre du square du local de garde,
- la démolition d'un local social et l'aménagement d'un nouveau au sous-sol du kiosque à musique.

Contraintes budgétaires obligeant, ce projet est aujourd'hui revu à la baisse et a été amputé de 148 600 €. «Ce nouveau projet tient néanmoins compte de ce

qui est ressorti de la concertation avec les riverains, explique Stéphane Poli, adjoint chargé des espaces verts à la mairie du 18e. Les économies portent essentiellement sur le kiosque des gardiens qui ne sera pas transféré et des terrassements le long des haies.»

Un vœu a par ailleurs été voté par le conseil d'arrondissement demandant que ces 148 600 € soient "redéployés dans l'arrondissement et servent à la réhabilitation d'un autre espace vert du 18e dès 2004."

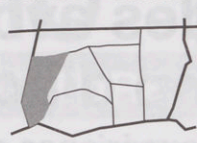
Le projet 2003

Le nouveau réaménagement met l'accent sur la végétation, le patrimoine architectural et les aires de jeux. Sont toujours à l'ordre du jour, la transformation des bouligrins en pelouse, la rénovation des aires de jeu pour les petits ainsi que celle du kiosque à musique. Un WC est prévu pour les enfants et il sera accessible pour les handicapés. Le demi-cercle engazonné et planté de fleurs, côté rue Ordener, sera agrémenté d'une aire florale où seront réalisées des décorations plus spectaculaires.

Une question reste en suspens : la date du début des travaux. Si l'on tient compte du calendrier prévisionnel, ils devraient démarrer en juin pour se terminer cinq mois plus tard. Un été sans square, riverains et usagers trouveront sans doute le temps long. Peut-être sera-t-il préférable d'attendre l'automne et la baisse de fréquentation pour commencer ? «Ce sera peut-être une question à poser aux usagers du square», propose Stéphane Poli.

Nadia Djabali

Grandes Carrières



Une plaque sur la maison de Louis Nucéra

L'écrivain Louis Nucéra, mort en 2000, tué par un chauffard au cours d'une sortie en vélo, habitait 55 rue Caulaincourt.

En présence de son épouse Suzanne, une plaque à la mémoire de l'écrivain Louis Nucéra a été dévoilée, le 22 novembre, sur l'immeuble où il habitait, 55 rue Caulaincourt, en présence de Daniel Vaillant et Bertrand Delanoë qui lui ont rendu un hommage appuyé. Louis Nucéra est mort en août 2000, tué par un chauffard dans l'arrière-pays niçois alors qu'il effectuait une sortie en vélo. Montmartrois d'adoption depuis 1974, il partageait sa vie entre Paris et Nice.

De nombreux anonymes qui aimaient et admiraient l'homme étaient présents, ainsi que des visages connus, parmi lesquels des artistes comme Jacques Balutin, Raymond Devos. Et des voisins, tel André, vieux Montmartrois, 85 ans, qui nous disait : «Je suis né en 1931 rue Ordener. Nucéra, je ne le connaissais pas personnellement, mais j'avais comme lui une passion pour le vélo et je l'admire pour son œuvre littéraire.»

Des Niçois avaient fait le déplacement, comme Françoise, amie de longue date du couple Nucéra : «Je pense avant tout à Suzanne. C'est difficile pour elle, qui n'arrive pas à cicatiser son chagrin.»

Louis symbolisait l'amitié

Louis Nucéra avait débuté comme téléphoniste, puis devint journaliste. C'est ainsi qu'il a rencontré ceux qui furent ses professeurs de littérature, Joseph Kessel, Marcel Aymé, Georges Brassens. Ses romans reflètent des pages de sa

vie, comme *L'Obstiné* (1970), récit de son existence de petit employé de banque, ou *Le Chemin de la Lanterne* (1981), qui lui valut le prix Interallié.

À travers ses livres, cet autodidacte, authentique "Nissart" comme il se définissait, a dépeint avec délicatesse la vie quotidienne des petites gens dont il était l'héritier. Il aimait les vies des autres, il aimait qu'ils soient heureux. Il aimait aussi les chats. Ses amis appréciaient sa sincérité, son humour.

Louis symbolisait l'amitié. Son plus beau roman est peut-être *Mon port d'attache* (1994) où il fait une tournée des amis disparus.

Remarquable chroniqueur, il a rassemblé ses "papiers" écrits entre 1944 et 1999 sous le titre *Une Bouffée d'air frais*.

Une passion pour le vélo

Louis Nucéra mêlait dans ses engouements les champions de la littérature et les vainqueurs du Tour de France. Il avait une passion sans borne pour le vélo, faisait dix mille kilomètres par an. Ses ouvrages *Le Roi René* (1976, sur le champion René Vietto) et *Mes Rayons de soleil* en sont des témoignages probants.

Très attaché à Montmartre, il évoque la découverte de ce quartier dans *Le Kiosque à musique*. Son dernier livre, *Les Contes du Lapin agile*, qu'il venait de terminer lorsqu'il fut tué et qui est paru après sa mort, raconte, anecdote après anecdote, l'histoire du cabaret dont il fut un fidèle.

Michel Germain

Rue du Marché-Ordener, une "maison relais" pour anciens malades mentaux

L'immeuble 5 rue du Marché-Ordener, actuellement inoccupé, va être réhabilité et transformé en "maison relais" de 24 chambres, destiné à accueillir des malades ayant souffert de troubles mentaux, "stabilisés" mais ayant encore besoin d'un encadrement pour les conduire vers l'autonomie complète.

Il s'agit de malades ayant transité dans les structures du secteur hospitalier Maison-Blanche, dont dépendent le 18e et les arrondissements du nord-est de Paris. Depuis quelques années, afin de rapprocher les lieux d'hospitalisation du cadre de vie des patients, notamment de leur famille,

on a créé des lits et places d'hospitalisation (hospitalisation complète ou hospitalisation de jour) dans le 18e, entre autres à l'hôpital Bichat. Mais il faut aussi des équipements permettant une transition entre la période de cure et l'autonomie totale. Ce sera le cas ici.

Le conseil d'arrondissement du 18e a donné un avis favorable à ce projet, à l'unanimité (gauche et droite). Mais il a voté un vœu demandant que les équipes soignantes du 18e et si possible un représentant de la municipalité d'arrondissement participent à la commission qui attribuera les places dans cette "maison relais". ■



Le "bus des avocats" élargit son champ d'action

La réussite de l'expérience dans le 18e a conduit à l'étendre à deux arrondissements voisins.

Après huit mois d'activité et de succès à la Porte Montmartre, le Bus des avocats marque un nouvel arrêt et stationne depuis le 6 novembre, Porte de Clichy, dans le 17e arrondissement le jeudi.

Le projet itinérant *Barreau de Paris Solidarité* qui a pour but de permettre la rencontre entre avocats et personnes démunies, en offrant des consultations gratuites et anonymes, prend ainsi de l'ampleur suite au vif intérêt qu'il rencontre. En effet, les accueillantes banquettes rouges ont vu défiler pas moins de mille personnes, venues demander conseil aux avocats bénévoles chaque mardi et samedi depuis le mois d'avril dernier. Les box confortables et l'ambiance agréable qui règne à l'intérieur de l'habitable ont

sans doute facilité la confidentialité des échanges entre les deux parties, gage de réussite du projet.

Face à l'afflux des usagers demandeurs, la priorité est donnée aux plus démunis, les personnes seules, locataires et sans ressources représentant le profil type du visiteur. «Les thèmes les plus souvent abordés par nos avocats sont les droits de la famille et du logement», nous indique le bâtonnier de Paris. «Domaines dans lesquels nos avocats et conseillers sont formés avant d'intervenir dans le terrain afin de répondre aux demandes très précises des usagers», ajoute le responsable du projet. A noter que près de trois cents demandes de titres de séjour ont été enregistrées pendant ces huit derniers mois.

Lieu d'information et d'orienta-

tion, le Bus des avocats ne fournit qu'une assistance juridique de base et reste un des outils de la campagne nationale de l'accès au droit.

Suite à la réussite du projet, les organisateurs de *Barreau de Paris Solidarité* souhaitent élargir l'idée à la province. De nombreuses villes ont d'ailleurs manifesté leur intérêt à mettre en place ce nouvel outil de l'accès au droit dans leurs quartiers. Prochain arrêt, la province ! (Voir page 3 : Le point d'accès au droit)

Mikael Bourdaraud

Le Mardi de 17 h à 20 h, 14 avenue de la Porte-Montmartre, Paris 18e (métro Porte-de-Clignancourt).

Le Jeudi de 17 h à 20 h, angle avenue Porte-de-Clichy et boulevard Bessières, Paris 17e.

Le Samedi de 10 h à 13 h, place Marie-de-Miribel, Paris 20e.

Les fleurs de Kamel

Des fleurs en pot ou en bouquet, beaucoup de fleurs, et puis des petits mots et des dessins épinglés : depuis le 12 octobre, des fleurs sont régulièrement déposées sur le petit terre-plein à l'angle du boulevard Ney et de l'avenue de la porte Montmartre. Un monceau de fleurs au début, un peu moins haut fin novembre, mais quand même ça continue. Et beaucoup de passants se demandent pourquoi. C'est à la mémoire de Kamel.

Kamel était un jeune homme du quartier, il avait 21 ans. Il est mort là, dans la nuit de dimanche 12 octobre, sur sa moto Yamaha 1100 heurtée par une voiture. Depuis, les voisins, les amis déposent des fleurs et des écrits : «J'ai du mal à retranscrire mon chagrin par des mots, un simple dessin exprimera sans doute mieux l'affection que je te portais», a écrit Mélodie sous son portrait tracé à la plume.

Il y a aussi «Kamel, tu étais pour moi comme un grand frère. Je ne t'oublierai jamais, tu resteras gravé dans ma mémoire. Ton pote, Anis» ou encore «C'est trop bête, tu nous manques trop. Samy, Jo, Amine, Lehmo, Lehto» ou enfin, écrit en caractères arabes, «Kamel. Dieu est grand, inch Allah».

Kamel repose au cimetière de Thiais mais ses amis continuent à lui dire adieu avec des fleurs.

Le Petit Ney fête son numéro 100

En novembre 1994, le mois où paraissait le premier numéro du 18e du mois, un autre mensuel naissait dans notre arrondissement : le *Petit Ney*. Il ne se fixait pas le même objectif. Diffusé sur une zone plus étroite, dans les cités Porte Montmartre - Porte de Clignancourt et dans la partie nord du 18e (de la Moskova à la rue Letort, grosso modo), il avait moins de pages (quatre au début, format 21 X 29,7 huit pages maintenant) et, tout en se donnant aussi un but d'information, il cherchait à offrir des possibilités d'expression directe aux habitants de ces quartiers. En ce mois de décembre, le *Petit Ney* fête son

numéro 100 (qui compte seize pages). S'il le fait un mois après le 18e du mois, c'est parce que, la première année, il a eu un seul numéro pour juillet, août et septembre.

À partir du journal *le Petit Ney* est née une association de quartier, rapidement devenue une des associations importantes de ce secteur, puis en 1997 a été ouvert le «café littéraire du *Petit Ney*» afin de développer une animation culturelle.

Entre le 18e du mois et le *Petit Ney*, il y a eu au début une sorte d'ignorance : le membre de l'équipe du 18e du mois habitant le plus au nord était à la Moskova, nous n'avions pas de correspondant dans

les cités Porte Montmartre, et il nous a fallu aux uns et aux autres quelques années pour «sauter la barrière du boulevard Ney et nous rencontrer», ainsi que l'écrit Philippe Durand dans le *Petit Ney* n° 100. Mais nous sommes maintenant des amis proches.

Le *Petit Ney* fête son n° 100 par une exposition au café littéraire, 10 avenue de la Porte Montmartre, et invite ses amis le samedi 20 décembre à partir de 18 h. Le même jour, de 11 h à 18 h, il y aura un **marché de Noël d'objets d'art africains et fruits exotiques**, organisé par les associations MIVA-FED et *Planète sans frontières*.



Vous voulez nous aider ? Abonnez un de vos proches

- | | |
|---|--|
| ☐ Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 20 € | ☐ Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 20 € |
| ☐ Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 36 € (20 € abonnement + 16 € cotisation) | ☐ Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 36 € (20 € abonnement + 16 € cotisation) |
| ☐ Je souscris un abonnement de soutien : un an 80 € (20 € abonnement + 60 € cotisation) | ☐ Abonnement à l'étranger : 23 € |

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois" 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

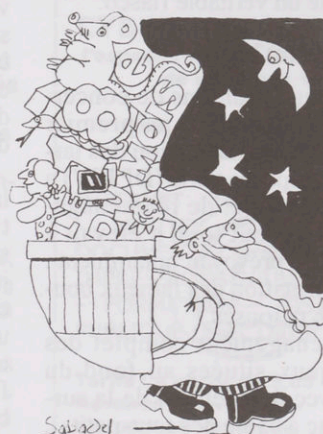
NOM : Prénom :

Adresse :

..... Date :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après : ☐

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.



Gazon synthétique bientôt sur le stade de la Chapelle



Des jeunes footballeurs des Enfants de la Goutte d'Or s'échauffent avant un match sur le terrain du stade de la Porte de la Chapelle.

Quand il pleut, ce terrain est transformé en lac de boue...

Le stade de la Porte de la Chapelle comporte deux terrains de football, à peine dignes de ce nom si l'on considère l'état du sol : terre et gravier, avec des creux. Sur ces terrains, qui se transforment en lacs de boue lors des périodes pluvieuses de l'hiver, des équipes du 18e, notamment les *Enfants de la Goutte d'Or* et des équipes des compétitions dites du dimanche matin, accueillent les "visiteurs" dans le cadre des championnats où elles sont engagées.

«Pour nous, ce n'est pas forcément un handicap, nous avait dit un responsable des Enfants de la Goutte d'Or, car nous sommes habitués à ces conditions – qui en revanche désarçonnent parfois les équipes venues de banlieue. Mais tout de même, ça fait mauvais effet !»

Ces terrains vont être refaits et plantés de "gazon synthétique", comme le sont déjà ceux du stade des Poissonniers et du stade Bertrand-Dauvin. Cela coûtera 1 485 000 €. L'importance de l'investissement explique sans doute pourquoi il a fallu attendre si longtemps.

Réfection du gymnase des Poissonniers

Par ailleurs, un crédit de 125 000 € a été voté pour des travaux au gymnase du stade des Poissonniers (rue Jean-Cocteau). Il s'agit essentielle-

ment d'empêcher les infiltrations d'eau qui peuvent causer des dégâts – et ceux-ci seraient particulièrement mal venus si l'on songe qu'un des murs de ce gymnase est aménagé, à l'extérieur, en mur d'escalade, où il est évidemment souhaitable que les "prises" auxquelles les grimpeurs se confient ne risquent pas de céder...

Au stade des Fillettes

Une fois ces divers travaux réalisés, il faudra s'occuper du stade des Fillettes (près de la cité Charles-Hermite). Ce stade restera le seul du 18e à ne pas bénéficier de gazon synthétique. Le gymnase qui s'y trouve est également dans un état lamentable. Des entraînements et rencontres sportives s'y déroulent, des clubs du 18e y reçoivent des équipes de "visiteurs" (par exemple le club de futsal dans le cadre de son championnat) ; si un accident survenait, ces clubs pourraient connaître de sérieux problèmes d'assurance.

Mais là, c'est un peu plus compliqué, car le terrain appartient à la SNCF, qui le loue à la Ville de Paris. Celle-ci est obligée d'avoir l'accord du propriétaire pour y entreprendre des travaux. Or, du côté SNCF, les responsables qui sont les interlocuteurs de la Ville ont changé récemment, et les nouveaux responsables sont obligés de refaire un apprentissage...

Nous y reviendrons.

Farid Ben Malek, du 18e, champion de France de go, remet son titre en jeu

La finale des championnats de France 2003 de jeu de go se déroulera samedi 20 décembre à partir de 14 h à la mairie du 18e, et se poursuivra dimanche 21 décembre. Le lieu est tout à fait approprié puisque le champion, celui qui remet son titre en jeu, habite le 18e arrondissement.

Il est encore tout jeune, Farid Ben Malek, 33 ans seulement, mais il a une longue pratique. À 5 ans, il a commencé à jouer aux échecs, autre sport cérébral, puis à 15 ans il est passé à la stratégie du go. Et très vite il s'est distingué. Il a même poussé la passion et le professionnalisme jusqu'à partir pour le Japon (le go a

été inventé en Chine il y a quatre mille ans, il est arrivé en Corée au Ve siècle, au Japon au VIIe et seulement vers la fin du XIXe en Europe). De janvier 1991 à juillet 1992, il a suivi des cours avec le maître Chizu Kobayashi : douze heures de go par jour, sept jours sur sept... Et voilà le résultat : champion de France, dans notre pays où l'on comptabilise quelque 400 000 joueurs !

Titre en jeu, mais Farid, qui est devenu professeur de go, a toutes ses chances – et le titre, espérons-nous, restera ancré dans notre arrondissement.

Lautrec et le cancan du Moulin-Rouge au Musée en herbe

Du côté du bois de Boulogne et du Jardin d'acclimatation, au Musée en herbe, une exposition pour petits et grands, du 9 octobre au 30 avril 2004 : *Lautrec et les cancons du Moulin*, en partenariat avec le célèbre cabaret du boulevard de Clichy.

L'expo invite à découvrir la vie de Toulouse-Lautrec et à se faufiler dans les coulisses du Moulin-Rouge. Elle comporte trois parties : la première offre des reproductions des œuvres du peintre avec la Goulue, Jane Avril, Valentin le désossé, Yvette Guilbert... et se termine par une petite histoire du cancan et de la naissance du Moulin-Rouge. Parallèlement, les dessins de Michel Costiou, artiste contemporain qui dessine le cabaret en "live", se retrouvent au long de l'expo.

La seconde partie introduit le visiteur dans les coulisses du Moulin-Rouge avec notamment la reconstitution de huit "loges" présentant les métiers du spectacle (danseurs et danseuses, costumiers, perruquiers, ingénieur du son, éclairagistes, etc.).

La troisième partie invite au rêve avec la reproduction miniature de la salle telle qu'elle était à l'époque de Lautrec, de la Môme Fromage, et autres cancanneuses friponnes.

Parcours ludique avec jeu de piste et des ateliers pour les enfants : dessins, caricatures, décoration, création de chapeaux et même atelier de couture pour se confectionner un jupon à volants comme celui de la Goulue.

□ Rens. : 01 40 67 97 66

www.musee-en-herbe.com

Ça roule pour les Trois Tambours

Après avoir fêté en septembre dernier le dixième anniversaire de leur atelier musical des Trois tambours, basé à la Goutte d'Or, Patrick et Louise Marty reviennent de Madagascar où ils ont représenté le Mali avec la Compagnie Kettly Noël lors des Rencontres chorégraphiques de l'Afrique et de l'Océan Indien qui se sont tenues du 8 au 15 novembre à Tananarive. Onze compagnies avaient été sélectionnées sur 82 candidatures.

La pièce intitulée *Tichelbe*, créée et interprétée par Kettly Noël (qui a son pied-à-terre à la Goutte d'Or) et Mamadou Diabaté, était soutenue par une création originale de Louise et Patrick Marty qui jouaient en live sur la scène (harpe, trompette, guitare et percussions). Elle a remporté le troi-

sième prix des Rencontres et le prix RFI. Une rareté lors d'un concours : le public a bissé le spectacle, émerveillé de la symbiose entre les musiciens et les chorégraphes.

La Goutte d'Or devra, hélas, se passer un petit moment de Louise et Patrick puisque les compagnies lauréates partiront en tournée en Europe à partir de mars prochain : Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Tunisie et une douzaine de villes en France, pour finir à Chaillot les 8, 9 et 10 avril. De plus, le prix RFI permettra à cette compagnie d'effectuer une tournée dans les pays d'Afrique en 2005. Une démarche de travail en mixité chère à Patrick et Louise Marty (voir leur portrait dans *Le 18e du mois* n° 94).

Christine Brethé

Leïla Shahid au LMP

Une spectatrice de marque le 20 novembre pour la pièce *La rafle du Vél' d'Hiv'*, jouée au *Lavoir moderne parisien*, rue Léon, par Philippe Ogouz : Leïla Shahid. La déléguée générale de la Palestine en

France a applaudi chaleureusement cette pièce dirigée contre l'antisémitisme. (Voir dans notre dernier numéro le compte-rendu de ce spectacle, qui se produit au LMP jusqu'au 28 décembre.)

Impression Diffusion Graphique

L'imprimerie coopérative



au service de votre

communication

de la conception à la diffusion
de tous vos documents,
un service complet
pour répondre à vos besoins.

4 bis, rue d'Oran - 75018 Paris

Tél. 01 42 58 17 18 - Fax 01 42 58 00 49

E-mail : idg18@noos.fr

Une enquête sur les marabouts africains de Paris

● *Les Marabouts africains à Paris*, de Liliane Kuczynski. Éditions CNRS, 438 pages, 27 €.

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les marabouts sans jamais le demander. Voilà comment pourrait-on résumer l'ouvrage de Liliane Kuczynski, *Les Marabouts africains à Paris*. Unique ouvrage de référence en la matière, ce livre est le fruit d'un minutieux travail de recherche ethnologique, loin des caricatures et des préjugés habituels.

170 marabouts dans le 18e

Liliane Kuczynski, spécialiste d'anthropologie urbaine, a rencontré les marabouts – et pas seulement lu les petits papillons, les flyers, qu'ils font distribuer par centaines dans les rues et aux sorties de métro. Elle nous explique qui ils sont, d'où ils viennent, où ils vivent, quel est leur vrai rôle au sein de la société et, un comble, comment ils se font parfois eux-mêmes arnaquer par des clients radins !

Le lecteur apprend d'ailleurs que le business de ces "entrepreneurs du religieux" spécialisés dans la divination et la guérison n'est pas si prospère. La plupart exercent une autre activité : éboueur, gar-

dien de nuit, ou même manutentionnaire...

«Selon les services fiscaux, nous apprend aussi Liliane Kuczynski, les marabouts étaient, en 1992, 170 dans le 18e, dont 130 marabouts qui habitent la seule Goutte d'or et qui sont tenus de s'acquitter de l'impôt sur le revenu, des taxes professionnelles, de la TVA...» S'ils ne le font pas et si un contrôle leur tombe dessus, c'est l'amende.

Loin de considérer les marabouts comme un isolat culturel, l'auteur montre leurs liens avec la société globale. Elle souligne leur intérêt aux techniques divinatoires et comment ils ont cherché à fonder une part de leur légitimité sur le respect des lois françaises.

Cet ouvrage, première synthèse sur le sujet, porte une attention toute particulière aux brassages, aux phénomènes de contacts culturels favorisés par la vie dans une métropole. Mais il propose aussi de prendre conscience de la place mystico-spirituelle que les marabouts ont prise à Paris. L'auteur n'oublie pas non plus de nous expliquer la "gestion" de l'infortune, du malheur et du désir, thème essentiel d'intervention des marabouts, véritables révélateurs des tensions et des failles de la société urbaine contemporaine.

Mikael Bourdaraud

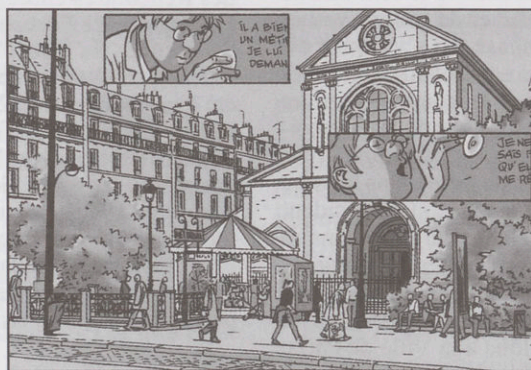
La toute dernière enquête de Jérôme K. Jérôme Bloche, détective très 18e

● *La Marionnette*. Bande dessinée de Alain Dodier. Éditions Dupuis. 56 pages, 9,50 €.

Tête ronde, nez rond, lunettes rondes, air innocent, allure d'un grand enfant déguisé en adulte, portant trench et feutre rabattu sur les yeux pour ressembler à un privé vrai de vrai (ce qu'il est d'ailleurs), mais baskets aux pieds, c'est Jérôme K. Jérôme Bloche, le seul détective connu roulant en vélo et buvant du lait.

Enfant de papier d'Alain Dodier, Jérôme habite depuis toujours (depuis dix-sept aventures maintenant) sous les toits, rue Francœur, aimé de sa concierge, Madame Rose, de Burham, l'épicier du coin, de Lucien, le bistro de quartier, et surtout de Babette, sa copine. Il attend le client et voici que, dans *La Marionnette*, c'est une cliente, une jeune fille séduite et abandonnée. Elle supplie le détective de retrouver son insaisissable ami et le voilà enquêtant, allant de surprise en surprise. Est-elle mythomane, prend-elle ses rêves et fantasmes pour la réalité ? Ou alors, la réalité rejoint-elle et dépasse-t-elle la fiction ? Qui tire les ficelles et qui est la marionnette de l'autre dans cette histoire ?

IncurSION dans les beaux quartiers du boulevard Lannes, mais c'est dans le 18e que tout com-



Un des dessins de Dodier dans son album.

mence et se dénoue, entre la rue Francœur, la rue des Amiraux où habite la petite cliente aux yeux de biche, le Franprix de la rue Damrémont où elle travaille et l'église Notre-Dame de Clignancourt où notre détective vient prendre conseil de son ami Arthur qui y officie comme curé.

Plaisir de lire cette histoire rafraîchissante (pas tant que ça finalement, les abîmes de l'âme humaine sont insondables) et plaisir de se balader dans le 18e et d'y trouver ses marques de dessin en dessin.

Marie-Pierre Larrivé

Éric Chevillard, Prix Wepler 2003

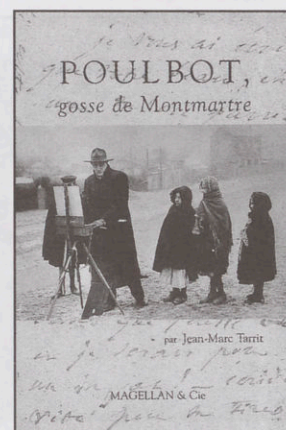
Simple et savant, imaginaire au superlatif, drôle aussi : c'est *Le Vaillant Petit Tailleur*, une variation moderne sur le thème du célèbre conte des frères Grimm, sur le thème aussi de l'écriture et la réécriture.

Le roman revisité d'Éric Chevillard (éditions de Minuit) a remporté le *Prix Wepler* 2003, créé il y a six ans par Marie-Rose Guarnieri, de la *Librairie des Abbesses*, en collaboration avec la fondation La Poste et la brasserie de la place de Clichy où ce prix est traditionnellement décerné.

Cette année, c'est lundi 24 novembre que la cérémonie festive s'est déroulée.

Cela a valu 9 150 € à Éric Chevillard, choisi cette année par un jury de lecteurs et de professionnels du livre parmi treize auteurs préalablement sélectionnés, et 3 050 € à Alain Satgé qui a parallèlement remporté la *Mention Wepler* 2003 pour *Tu n'éciras point* (Seuil), un livre racontant la difficulté de faire le deuil d'un amour et la difficulté d'écrire le livre qui aurait permis ce deuil.

Poulbot vu par le président du Vieux Montmartre



● *Poulbot, gosse de Montmartre*, par Jean-Marc Tarrit. Éditions Magellan et Cie, 150 pages illustrées, dont huit en hors-texte couleurs, 19,90 €.

Le dessinateur Francisque Poulbot (1879-1946), créateur (entre autres) des images de gosses des rues de Montmartre, si célèbres que le nom de "poulbots" est devenu un nom commun, réconcilie tout le monde par sa gentillesse, son humour souvent impertinent mais jamais méchant, sa générosité militante dans la vie : pour les gosses pauvres, qui à l'époque étaient nombreux sur la Butte, il créa un dispensaire, des arbres de Noël, des séjours de vacances. Il participa aussi aux batailles pour préserver le site de Montmartre...

De nombreux livres lui ont été consacrés. Celui de Jean-Marc Tarrit, président de la *Société d'histoire du Vieux Montmartre*, vient de paraître et il est très beau : superbement imprimé en bistre, orné de très nombreux dessins de Poulbot et d'illustrations évoquant Montmartre et nombre de personnages célèbres qui y ont vécu.

Car Jean-Marc Tarrit ne se contente pas de raconter la vie de Poulbot et de présenter un ensemble de ses œuvres. Le livre est aussi une sorte d'anthologie de la légende de la Butte et des noms d'hommes et de femmes qui lui sont associés. Ce sera, pour beaucoup, une façon de découvrir ce Montmartre-là (malgré quelques erreurs historiques de détail, mais ne chicanons pas), de découvrir aussi l'immense talent de Poulbot.

Une légende un peu trop belle

La limite de l'ouvrage, c'est justement celle de la légende de la Butte, bâtie sur un consensus et un pittoresque obligatoires. Dans ce Montmartre-là, «tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil». Le contexte historique est vidé de tout contenu contradictoire, et les divergences, parfois les antagonismes, politiques ou artistiques, entre les divers protagonistes sont passées sous silence.

Pas la moindre allusion par exemple à l'antisémitisme militant d'hommes comme Willette, Forain ou Louis-Ferdinand Céline. Ou encore, lorsque Jean-Marc Tarrit évoque la création de la République de Montmartre (dont Poulbot fut par la suite l'animateur inlassable), il cite longuement le discours que fit à cette occasion le dessinateur Joé Bridge. Toutefois, il y a dans cette citation quelques coupes, indiquées par le traditionnel (...). Or l'une de ces coupes, c'est le passage où Joé Bridge s'en prenait aux "métèques", terme employé à l'époque pour désigner les immigrés et les juifs...

Sans doute Jean-Marc Tarrit était-il obligé, par fidélité à l'esprit "rassembleur" de Poulbot et pour préserver le consensus au sein de l'association du Vieux Montmartre, de sacrifier à cette légende – un peu édulcorée, disons-le.

Noël Monier

Grandes-Carières et Clignancourt : images d'il y a cent ans et de maintenant

Troisième épisode de l'opération *Le Village d'un siècle à l'autre*, animée par la journaliste (à FR3) Dominique Chauvat et le photographe de la place des Abbesses, Jean-Pierre Poënot, tous deux de l'association *Montmartre à la une*.

Le Village, c'est notre 18e (un grand village de 185 000 habitants !). Il s'agit de présenter une centaine de photos du début du XXe siècle, provenant de la collection de cartes postales anciennes de notre ami Gérard Jouhet, et des photos prises ces derniers mois, montrant les mêmes endroits maintenant, photographiés exactement sous le même angle. Et c'est passionnant, pour les habitants des quartiers, de voir ce qui a changé et ce qui est resté identique, à un siècle de distance.

Il y a eu une première exposition sur Montmartre, puis une seconde sur la Goutte d'Or, La Chapelle et Simplon. La troisième (et ce sera la dernière) est consacrée aux Grandes-Carières, à Clignancourt et à la Porte Montmartre.

On y verra le coin de la rue Ordener où la bande à Bonnot réalisa son premier hold-up,

on verra les derniers vestiges des "grandes carrières" de gypse et aussi, à l'orée de la rue Caulaincourt, le *Gaumont-Palace*, qui fut le plus grand cinéma du monde, remplacé aujourd'hui par un Castorama. On constatera que la rue Tourlaque, elle, a peu changé – mais changé tout de même, si on regarde attentivement les deux photos. Etc.

Le clou de l'exposition, ce sont les images de la caserne de pompiers de la rue Carpeaux : Dominique Chauvat et Jean-Pierre Poënot ont réussi à convaincre les pompiers de reprendre exactement les mêmes poses que leurs "ancêtres" sur les cartes postales de 1905, mais avec leur matériel moderne.

De même, rue du Poteau, la carte postale ancienne de la charcuterie Castaing montre une cinquantaine de personnes, patrons, employés et clients, campés devant la devanture. Aujourd'hui, des commerçants voisins ont accepté de poser devant la charcuterie. «C'est ça, l'esprit de quartier !», commente Dominique Chauvat.

□ L'exposition se tient à la mairie du 18e, du 15 décembre au 3 janvier.



Les pompiers de la caserne Carpeaux en 1905 (ci-dessus) et les pompiers d'aujourd'hui, qui ont posé exactement au même endroit et de la même façon... mais avec leur matériel moderne.



Les 200 ans de Berlioz le Montmartrois célébrés dans le 18e

On fête ce mois-ci le 200e anniversaire d'Hector Berlioz, né le 11 décembre 1803. Berlioz a habité Montmartre de 1833 à 1836, tout en haut de la Butte, et il est enterré au cimetière Montmartre. C'est pourquoi, en décembre dans notre arrondissement, sont organisés divers événements autour de sa musique, sous l'égide notamment de l'association *Musique jeune public* et avec le concours de la mairie du 18e et du conservatoire du 18e.

● **Au collège Hector-Berlioz** (17 rueorgette-Agutte), diverses interventions de musiciens de l'*Orchestre symphonique du lycée Condorcet* auront lieu au long de décembre, entre autres un atelier *À la découverte de l'orchestre de Berlioz*, autour des instruments de l'orchestre.

● **Samedi 6 décembre**, de 16 h à 19 h, à la Hal-

le Saint-Pierre (2 rue Ronsard), concert-atelier pour les jeunes avec l'*Ensemble Carpe Diem*, autour de *Roméo et Juliette*. Un ensemble d'instruments à vent (flûte, clarinette, hautbois, clarinette basse) jouera une transcription de passages de l'opéra de Berlioz, et des comédiens diront des passages de la pièce de Shakespeare, qui sera interprétée par des personnages-marionnettes. Tarif : 5 €.

● **Mercredi 10**, à 14 h au **Musée de Montmartre** (12 rue Cortot), sera donné le départ d'un jeu de piste dans Montmartre sur le thème *À la recherche d'Hector Berlioz* qui devrait durer deux heures, animé par le Conservatoire du 18e et suivi d'un goûter.

● **Mercredi 10**, à 18 h 30, à la **Librairie des Abbesses** (30 rue Yvonne-Le-Tac), Christian Waselin signera son livre *Berlioz écrivain*.

● **Samedi 13**, à 9 h à l'**école Saint-Vincent** (26 rue du Mont-Cenis), départ d'un nouveau jeu de piste dans Montmartre *À la découverte de Berlioz*, avec la participation de la chorale *Berlioz en chantant* sous la direction de Sylvain Audino.

● **Samedi 13**, à 18 h, **concert à la mairie** (place Jules-Joffrin) par l'*Orchestre symphonique du lycée Condorcet* et le Conservatoire du 18e. Extraits des partitions de *Benvenuto*

Cellini, *Harold en Italie* et *Tristia*. Entrée libre.

● **Dimanche 14**, à 17 h, **concert à la halle St-Pierre**, *Roméo et Juliette* par l'ensemble Carpe Diem. Entrée libre.

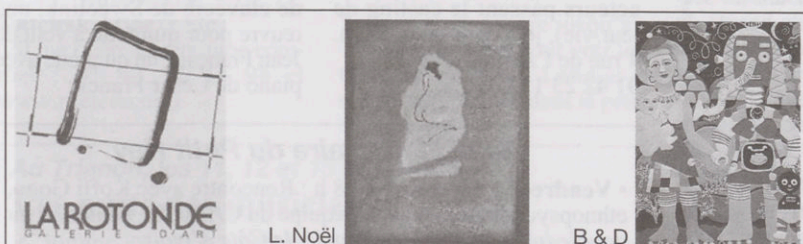
Berlioz à Montmartre

Le 11 septembre 1827, le jeune Hector Berlioz, encore étudiant au Conservatoire de musique de Paris, assiste, en compagnie d'un groupe d'artistes romantiques qui sont ses amis, Hugo, Vigny, Dumas, Nerval, Delacroix, etc., à la représentation d'*Hamlet*, de Shakespeare, en anglais. La découverte du grand Shakespeare est pour ces jeunes gens un choc. Mais pour Berlioz, c'est encore plus : il tombe amoureux de l'actrice qui joue le rôle d'Ophélie, Harriet Smithson.

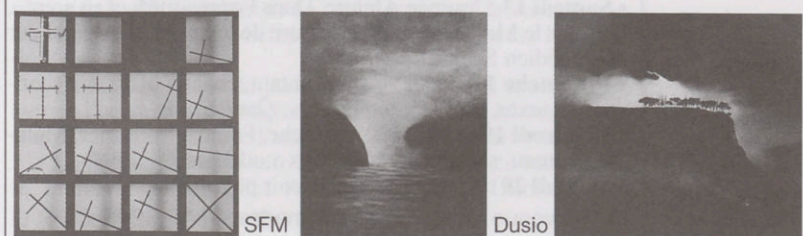
Il cultive cet amour en secret pendant plusieurs années, réussit finalement à être présenté à son idole qui, impressionnée par son tempérament fougueux, accepte de l'épouser.

Le mariage a lieu le 3 octobre 1833 et les époux s'installent aussitôt dans une maison du haut de Montmartre, 10-12 rue du Mont-Cenis, où ils ont loué un appartement. C'est là que naît leur fils Louis, c'est là aussi que Berlioz achève l'orchestration de sa *Symphonie fantastique*, puis écrit ses opéras *Harold en Italie* et *Benvenuto Cellini*. Ils quittent définitivement Montmartre en 1836, mais Berlioz gardera toujours un attachement pour les paysages de la Butte.

En 1841 les époux se séparent, Berlioz s'installe avec sa maîtresse Maria Recio (qu'il épousera par la suite, après la mort d'Harriet). Mais par testament il exigera d'être enterré au cimetière Montmartre en compagnie de ses deux femmes, la blonde Harriet et la brune Maria.



yvon birster, 126 rue Lamareck, Paris 18e, tél. 0142238310. En permanence, œuvres de Laurent Noël, Bénédicte et Denise, G. de Candia, S. Fradet-Mounier. Jusqu'en janvier 2004 : M. Dusio.



Théâtre, danse

Lavoir moderne parisien

Ici, aujourd'hui

Du 11 au 28 déc.,
du jeudi au lundi 19 h.

Cinq courts textes d'auteurs différents, cinq textes mettant en scène la violence entre un homme et une femme. Violence banale du dialogue entre deux inconnus incapables de sortir de leur univers («*Depuis le début je m'en doutais que t'étais du genre vicieux, toujours à dire merci, toujours à dire s'il te plaît...*»), violence née du côtoiement dans la ville, violence imposée par la misère, violence du meurtre.

Carole Thibaut (qui signe la mise en scène) et Jean-Charles Chagachbanian jouent cela, à l'étage du Lavoir, dans un dispositif particulier, dans une sorte de couloir entre les chaises des spectateurs, en proximité absolue avec eux. Dispositif d'une efficacité redoutable : on prend ces textes en plein visage, on n'en sort pas indemne.

Nous n'en dirons pas autant de **L'autre guerre**, qui se donne le lundi au LMP, long monologue racontant l'histoire d'une femme victime de la violence de son mari : trop de gestes et d'effets artificiels, sans rapport avec le texte, une façon de "surjouer" qui tue l'émotion et banalise le récit. **N. M.**



Carole Thibaut et Jean-Charles Chagachbanian

■ **Également au LMP** : Jusqu'au 28 déc., **La rafle du Vél' d'Hiv'** (voir l'article dans notre dernier numéro).

□ 35 rue Léon.
01 42 52 09 14.

Au Sudden Théâtre
Macbeth

de Shakespeare

Jusqu'au 18 décembre, mardi
et jeudi 15 h, lundi 21 h.

Vingt jeunes comédiens du Sudden Théâtre présentent leur version de ce drame de l'ambition, du meurtre, de l'amour et de la folie, dans un

À l'Étoile du nord La fameuse invasion de la Sicile par les ours

Un spectacle pour les enfants, d'après Dino Buzzati

● Jusqu'au 20 décembre. D'après une nouvelle de Dino Buzzati, adaptation et mise en scène de Jean-Luc Revol, interprété par la Compagnie du Caramel fou.

Il était heureux, Léonce, roi des Ours ; il cueillait des champignons, tranquille, avec son fils Tonin. Arrivent les hommes, deux chasseurs qui lui enlèvent l'enfant. Il descend alors, Léonce, dans la plaine sicilienne, avec tous les ours. Grande bataille, qu'ils gagnent, malgré les ruses des croquemitaines, du troll et des fantômes. Les voilà dans la ville. Ils se dirigent vers le Grand-Théâtre Excelsior où se déroule un gala. Là, Léonce retrouve son fils Tonin, devenu équilibriste. Le fils est retrouvé, les ennemis vaincus, Léonce est devenu roi de la Sicile, bref, tout va bien.

Hélas non ! Car ils s'humanisent, les ours. Ils dévalisent les banques. Tonin s'adonne au jeu, la corruption se glisse partout. En plus, un

serpent de mer menace la ville. Le valeureux Léonce le combat avec courage. Il en meurt.

Obéissant aux dernières volontés du souverain, les ours abandonnent leurs richesses et regagnent leurs montagnes, qu'ils ne quitteront jamais plus.

Récit parabole dans lequel se retrouvent des thèmes chers à ce grand conteur qu'est Dino Buzzati (auteur entre autres du fameux *Désert des Tartares*). Comme chez Esopé et La Fontaine, les animaux pointent l'injustice, l'incohérence, l'absurdité d'un monde que les hommes prétendent maîtriser.

Jean-Luc Revol et son théâtre du Caramel fou avaient déjà présenté en 2000 avec grand succès la farce

enfantine de *La tête du dragon*, de Ramon del Valle Inclán.

□ 16 rue Georgette-Agutte. 01 42 26 47 47. Séances tous publics merc. 14 h 30, ven. 19 h, sam. 16 h et 19 h. Séances scolaires lun., mar., jeu., ven. 14 h 30.



monde où guerriers, sorcières et traîtres se déchirent. Armés de leurs voix et de percussions, ils font ressortir le caractère profondément moderne du texte et prouvent une fois de plus, après le succès d'*Aux larmes citoyens*, la qualité des élèves des cours de théâtre du Sudden.

■ **Également au Sudden Théâtre** : • Jusqu'au 4 janvier, **La ferme des animaux**, d'après George Orwell, avec Gilbert Ponté (comédien qui habite le 18e). Voir l'article dans notre dernier numéro. • Prolongation des pièces d'Emmanuel Vacca, **L'ami**, jusqu'au 28 déc. (jeu., ven., sam. 21 h) et **Ildebrando Biribò**, jusqu'au 30 déc. (mar., merc. 21 h).

□ 14 bis rue Sainte-Isaure.
01 42 62 35 00.

Au Ciné 13 Théâtre
Mes meilleurs ennuis

de Guillaume Martin

Selon une critique du *Parisien*, dans *Mes meilleurs ennuis* qui se joue au Ciné 13 Théâtre, «*les portes claquent*». La formule est citée et répétée dans le texte de présentation. Le spectateur pourrait s'étonner, pour la raison simple que le décor ne comporte aucune porte. Mais on se comprend : portes qui claquent = Feydeau, même quand il n'y a pas de portes. Nous sommes, en effet, en plein vaudeville.

L'intrigue est mince. La veille on a enterré une vie de garçon et les deux frères de la mariée se réveillent plutôt vaseux. Les visites se succèdent. Une femme de ménage intempestive qui se transformera en danseuse de cabaret,

un ami homo accusé de trafic de drogue, un commissaire de police qui le recherche, une mignonnnette portée sur les braguettes. J'en oublie peut-être. Quiproquos. Rebondissements. Du rythme. Parfois, il faut bien le dire, la recherche de l'effet facile. Comme il y a huit rôles pour six acteurs, vous pourrez vous amuser à deviner qui se dédouble. On peut se laisser tenter.

P.A.A.D.

□ 1 avenue Junot.
01 42 54 15 12. Du merc. au sam. 21 h 30, dim. 17 h.

Au Funambule

Saïda Churchill

dans *J'arrive...*, mise en scène Romain Bouteille

Jusqu'au 29 déc.,
dim. 17 h 30 et lundi 20 h 30

Saïda Churchill seule en scène aguiche son public, mais, contrairement à ce que dit un critique, pas toujours en dessous de la ceinture. Le courant passe par instants. Dans la "scène de l'émotion", la beauté du quatuor de Schubert l'anéantit littéralement. À méditer pour les metteurs en scène : la musique peut soutenir l'acteur, mais aussi le gommer. **P.A.A.D.**

■ **Également au Funambule** : **Le vison voyageur**, un vaudeville bien mené et amusant (voir l'article dans notre précédent numéro).

□ 53 rue des Saules.
01 42 23 88 83.

Et aussi

■ **Danse au Théâtre des Abbesses** : • Les 2, 3, 5 et 6 décembre, **Ronin création**, solo de kathak (danse du Bangladesh) dansé par **Akram Khan**. • Du 16 au 20 décembre,

Brice Leroux, «*une chorégraphie mathématiquement parfaite et une ingénieuse illusion d'optique*». (31 rue des Abbesses. Loc. 01 42 74 22 77.)

■ **Également aux Abbesses** : 9, 10, 11 déc., **Philippe Meyer**.

■ **À l'Atelier-théâtre de Montmartre** : • Jusqu'au 21 déc. **Les Diablogues**, de Roland Dubillard (voir l'article dans notre n° 98). • Jusqu'au 31 déc., **C'est une ami qui te parle**, de et avec Emmanuel Avena. • Jusqu'au 20 déc., **Paul Barge lit Victor Hugo** (voir notre dernier numéro). (7 rue Coustou, 01 46 06 53 20)

■ **Au Cirque électrique** (cour du Maroc) : Jeu., ven., sam. à 21 h, **The Great Moteur Show** (voir l'article dans notre précédent numéro).

■ **Au Montmartre-Galabru** : • Jusqu'au 3 janv., **Poulard et fils**. (Relâche 23, 24, 25 déc.) • Jusqu'au 3 janv., **On s'voyait déjà** (comédie, cinq jeunes acteurs passent le casting de leur vie), jeu., ven. sam. 22 h. 4 rue de l'Armée d'Orient. 01 42 23 15 85.

Au café littéraire du Petit Ney

- **Vendredi 5 décembre** à 18 h : Rencontre avec Koffi Gogo, ethnopsychologue, et avec l'équipe du CAIREP : *La notion du double invisible chez les Baoulé de Côte d'Ivoire*.
- **Samedi 6** à 20 h 30 : Le groupe *L'aile du radeau*, musiques mêlant les influences d'Afrique équatoriale, du Maghreb, des États-Unis.
- **Samedi 13** : Journée Algérie. Dans l'après-midi et en soirée, jeux sur le Maghreb. À 17 h, lecture de textes sur l'Algérie par le comédien Seghir Lasri.
- **Dimanche 14** à 15 h : Café chantant, chacun offre une chanson, un texte, un numéro. Thème : *Quel cirque !*
- **Vendredi 19**, à 20 h 30 : Fantoche, Francis Couturier, Mélanie Moreau, sketches et chansons modernes.
- **Samedi 20** : Marché de Noël (voir page 18).

□ 10 avenue de la Porte Montmartre. 01 42 62 00 00.

■ **Au Théâtre ouvert** : • Jusqu'au 6 déc., **Les amantes**, d'après Elfriede Jelinek (voir notre dernier numéro). • Du 9 au 13 déc., **Carte blanche à la Maison Antoine Vitez** (centre international de la traduction théâtrale à Montpellier). Entrée libre sur réservation au 01 42 62 59 49.

■ **Au Tremplin-théâtre** : Jusqu'au 11 déc., jeu. 20 h 30, **Bruit de chute d'un objet mou**, de et par Frédéric Le Bret (un employé de banque, mort à 34 ans en faisant son jogging, raconte sa vie.) • Jusqu'au 16 déc., mar. 20 h 30, **Départ anticipé**, de Frédéric Azar (un audit qui tourne mal). 39 rue des Trois Frères. 01 42 54 91 00.

■ **Au Trianon** : Les 3, 4, 5 et 6 déc. à 20 h 30, dim. 7 à 15 h 30, **Les brigands**, opéra-bouffe d'**Offenbach**. 80 bd Rochechouart. Rens. 01 46 51 24 74.

Pour les enfants

Au Cirque électrique

Le grand retour d'Aba Daba

Sous le chapiteau dressé dans la cour du Maroc, comptines électro-pop, numéros de cirque insolites, et "Free kids party" avec aux platines des "spéciales kids DJs".

□ 45 rue d'Aubervilliers.
Merc., dim. 15 h 30.

■ **Au Ciné 13 Théâtre** : **Alice et la baguette magique** (dès 4 ans) et **Le magicien a fait un tour dehors** (dès 6 ans). 01 42 54 15 12.

■ **Au Sudden Théâtre** : **La ferme des animaux** (voir plus haut) peut être vu à partir de 10 ans.

Musique

MUSIQUE CLASSIQUE

■ **Le Conservatoire du 18e** annonce un concert le 11 déc. à 20 h à la mairie : des pièces de clavecin de Sweelinck, une œuvre pour quintette à vent de Jean François, un quintette avec piano de César Franck.

■ **À la Halle St-Pierre, 11 déc.** à 20 h 30, Shigenori Kudo, flûte, et Jeffrey Grice, piano : Mendelssohn, Grieg, Schumann

■ **À la Maison verte, 21 déc.** à 16 h 30 (127 rue Marcadet). Concert de Noël, ensemble violon et violoncelles : Bach, Haendel, Maurer, Lachner, etc.

MUSIQUES TRADITIONNELLES

Au Théâtre des Abbesses Marysa (fado)

4 et 6 décembre à 17 h

Cette belle métisse (elle est née au Mozambique et sa grand-mère était noire) conduit le fado traditionnel vers le rock et l'électronique, non pas en ajoutant les ingrédients technologiques mais en donnant à sa voix, à la mise en scène, la couleur de son temps. Disque d'or, "meilleure artiste" à la radio de Londres...

Jacky Micaelli

Polyphonies corses
20 et 21 décembre à 17 h

Dans le renouveau de la polyphonie corse depuis une vingtaine d'années, Jacky Micaelli a été une pionnière. De sa belle voix âpre, elle a redonné vie à nombre de chants profanes (complaintes, chansons d'amour, chants de bergers, chants de vendetta...) et chants sacrés, car en Corse chaque village avait son propre répertoire de chants sacrés. Elle chante ici accompagnée par trois compagnons selon la tradition.

□ 31 rue des Abbesses. Loc. 01 42 74 22 77.

■ **À l'Olympic-café : Le festival klezmer** - "Danse, apatri-de, tanz !" - qui se déroule à l'Olympic-café, fête la culture klezmer, celle des baladins juifs, des "tsiganes juifs" d'Europe de l'Est qui erraient autrefois de *shetl* en *shetl*, de village en village, pour animer les fêtes. • Le 4 décembre et le 18, Freylekh Trio. • Le 5, La caravane passe + danseurs. • Le 10 et le 17, Mish Mash. • Le 11, Bubamara. • Le 12, Untchak Attac. • Etc. (20 rue Léon. Programme complet : 01 42 52 44 94 et www.rueleon.net)

Au Trianon, les 11, 12 et 13 décembre Les nuits des musiciens

Comme les années précédentes, la programmation de ces trois nuits a été confiée à trois musiciens, chacun invitant d'autres musiciens qu'il aime.

• Le 11, la chanteuse **Hélène Delavault** invite (entre autres) Christian Ivaldi, le guitariste de jazz manouche Christian Escoudé, Aïcha Reidouane, Michel Feugère, Muleketu avec le Bagad de Vannes.

• Le 12, le batteur de jazz **André Ceccarelli** invite (entre autres) l'accordéoniste Richard Galliano, Marcia Maria, le Trio Sud, Emmanuel Bex, le Paris Jazz Big Band Brass Machine.

• Le 13, la chanteuse kabyle **Souad Massi** invite Idir, Juliette, Malik, le guitariste Titi Robin, Daby Touré, Dimitri.

□ Réservations 08 92 69 70 73.

■ **La chorale À tout bout de chant** annonce sa naissance officielle et son concert du 7 décembre à 17 h, à la Fondation Boris Vian, 4 bis cité Véron (métro Blanche) : chants populaires d'Italie et autres régions d'Europe. PAF : 3 €.

JAZZ

■ **Au Studio des Islettes**, jam-session tous les lundis, mardis, mercredis, jeudis à 21 h.

Concerts les vendredis et samedis à 21 h. Noté dans les programmes : Les 26 et 27, **Rasul Siddik** (trompette) quartet. (10 rue des Islettes, 01 42 58 63 33)

■ **Autour de midi et minuit** (cave du restaurant, 11 rue Lepic), bœuf tous les mardis, jam les jeudis, concerts les vendredis et samedis. Également, jazz manouche merc. 10 et merc. 17. (Ticket et le conso 15 €.)

■ **Au Houdon** (5 rue des Abbesses), concerts les 4, 5, 6, 12, 13, 19, 20, 26 et 27 déc. Noté dans les programmes : Le 20, Olivier Temime quartet. Les 26 et 27, Xavier Richardeau.

Les programmes culturels de l'hôpital Bretonneau

- Vend. 5 déc. à 20 h 30 : *Paroles en l'air*, théâtre et chansons par Philippe Guinet. (Libre participation.)
- Sam. 6 à 15 h et à 19 h : Récital de chansons par le Conservatoire du 10e. (Participation demandée.)
- Dim. 7 à 15 h : L'Écho philharmonique de Paris joue Vivaldi, Bizet, Weber, Dragoï. (Libre participation.)
- Jeu. 11 à 15 h : Conférence d'histoire de l'art. • Ven. 12 à 19 h : Chanson française du XXe siècle, Trenet, Arletty, Ray Ventura. (5 €.)

Expositions

Landier : Pace

Jusqu'au 14 décembre

Vous avez encore jusqu'au 14 décembre pour voir les tableaux qu'Henri Landier a réalisés cette année dans la peti-



Le Cargo de la Goutte d'Or vide ses cales

L'atelier de *Cargo 21*, juste en bas du square Léon, 21 rue Cavé, est un lieu permanent d'animation artistique à la Goutte d'Or. Jean-Marc Bombeau, le maître des lieux, y organise toutes sortes d'événements, de rencontres, entre des artistes du quartier et des artistes d'ailleurs, d'Afrique notamment mais pas seulement, entre les enfants du quartier et ceux de lointains pays. En novembre par exemple, on a pu y voir une superbe exposition de jouets fabriqués par les enfants en Afrique et en Haïti, témoignant d'une imagi-

nation incroyable dans l'art d'utiliser des matériaux de rebut.

Presque chaque année, Cargo 21 organise en décembre son marché de Noël. Cette année encore, vingt-cinq artistes y présenteront des dizaines et des dizaines d'objets originaux, petits formats à petits prix (rien à plus de 230 €), peintures, sculptures, photos, bijoux, etc. Deux concerts, le 6 décembre et le 13, animeront cette exposition.

□ Ouvert au public ven., sam., dim. de 14 h à 16 h, et sur RDV. Renseignements : 01 42 23 56 56.

Ci-contre : dessin d'Hervé Ringer pour "Cargo de Noël".

te ville d'Imperia. Les façades, lorsqu'il y est arrivé, étaient couvertes de drapeaux portant le mot : *PACE*, qu'on retrouve dans tous les tableaux. La paix, pour Landier, c'est un éclatement de couleurs joyeuses, beaucoup de jaunes vifs - couleur difficile à maîtriser, répandue ici avec un bonheur constant... et contagieux. (Voir notre dernier numéro.)

□ 1 rue Tourlaque. Du mardi au dim. de 14 à 20 h. Le jeudi jusqu'à 22 h.



Peinture d'Henri Landier

Lavoir moderne parisien Marian Kasperczyk Portraits "back to front"

Ce sont des très grandes toiles, aux couleurs indéfinissables, craquelée, laissant de vastes espaces vides sur la toile. De près, illisibles. Si l'on s'éloigne un peu, apparaissent des visages rugueux, marqués, d'une très forte présence.

□ 35 rue Léon.

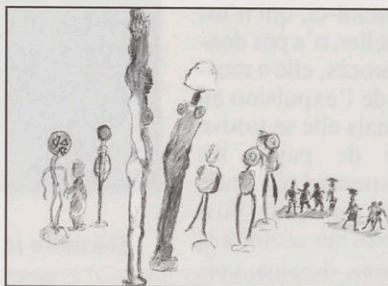
Galerie La Rotonde Maurizio Dusio

Du 4 au 24 décembre

Peintre, sculpteur, poète, philosophe, paysan (il cultive sa terre et fait son vin), Maurizio Dusio vit dans le village de Boca, près du lac Majeur. Justement, des gens originaires de Boca habitent rue Eugène Carrière. C'est ainsi qu'il a connu la galerie *La Rotonde*, où il



Ci-dessus :
Peinture de
Maurizio Dusio
(Galerie La Rotonde)



Ci-contre :
Ange et Damnation,
"Inspirations africaines"

expose ce mois-ci un ensemble de paysages réalisés selon une technique très particulière : il recouvre la toile ou le papier de noir de fumée, puis, par estompes successives, y fait surgir des ciels, des promontoires, des monts et des torrents, des arbres et des nuages. Une peinture de mystère, avec des fulgurances de lumière.

□ 28 rue Eugène-Carrière. Du merc. au dim. de 15 h à 19 h.

Ange & Damnation

Inspirations africaines
Les 6 et 7 décembre

Ange et Damnation, c'est la signature qu'ont choisie deux sculpteurs et plasticiens. Blandine et Marika (ce sont leurs noms) travaillent, entre autres, dans l'association *La soupape ailée* qui organise des ateliers d'art pour enfants et adolescents au Burkina-Faso. Et forcément l'Afrique les a inspirées. Ces inspirations africaines, elles les présentent pendant les "portes ouvertes" de leur atelier.

□ 50 rue Labat. Samedi 6 et dimanche 7, de 15 h à 21 h.

Galerie Art's Factory Marché de Noël

Du 2 au 23 décembre

Fidèle à son concept fondateur, le *cheap art* (= art accessible à toutes les bourses),

Art's Factory présente trente artistes pour trois cents idées de cadeaux, peintures, gravures sur bois, dessins, sculptures, collages, photos, livres d'artistes... On retrouve les vedettes de la galerie, Jim Avignon, Jochen Gerner, Sophie Dutertre, etc., et quelques nouvelles recrues qui, comme les anciens, cultivent la couleur et l'humour. (À partir de 15 € pour une œuvre originale, 5 € pour une édition.)

□ 48 rue d'Orsel. Du lundi au vendredi de 13 h à 19 h 30. Dimanche 14 h à 19 h.

Et aussi

■ **Au centre d'animation Binet** : Du 15 déc. au 10 janv., **Amélie Jardel-Lecœur**, "Colorporelles". (66 rue René-Binet. 01 42 55 69 74.)

■ **Galerie Eonnet-Dupuy** : Jusqu'au 21 décembre, **Swy Milshtein**, œuvres sur papier. (27 rue Tholozé.)

■ **Au Petit Ney** : Jusqu'au 17 déc., **Smail et Sofiane Bous-sad**, "l'Algérie de père en fils".

■ **Galerie Ponce Boscarino** : L'exposition des œuvres de **Ponce Boscarino** est prolongée jusqu'au 14 janvier. (119 rue Championnet. 01 42 55 42 31.)

Pages rédigées par Christine Brethé, Paul-André-Auguste Desalmand, Noël Monier, Rose Pynson.

Conservées à la Villa des Arts, les œuvres de Nicolas Schöffer, maître de la "sculpture cybernétique", sont promises à la dispersion, à moins que...

Elle se bat pour l'œuvre de son mari

À la Villa des Arts, dans le quartier des Grandes-Carrières, dans l'atelier n° 5 qui atteint dix mètres de hauteur sous plafond, Éléonore de Lavandeyra-Schöffer, musicienne et peintre, conserve, comme dans un écrin de lumière, l'œuvre vivante de son époux Nicolas Schöffer, mort en 1992, sculpteur, architecte, pionnier et maître de l'art cybernétique. Mais à moins d'un sursaut des autorités concernées, ce patrimoine risque d'être jeté à la rue par un propriétaire déterminé à récupérer les lieux.

Éléonore voudrait transformer l'atelier en petit musée, elle a proposé la donation d'une partie de l'œuvre en échange du maintien dans les lieux, elle a proposé de rattacher à ce musée le nom du propriétaire, mais celui-ci, qui n'est jamais venu visiter l'atelier, n'a pas donné de réponse. Après procès, elle a réussi à repousser la date de l'expulsion au 1er septembre 2006, mais elle se trouve dans l'impossibilité de payer les 7 500 euros de loyer trimestriel réclamés.

Face à l'acceptable dispersion ou à la mise au garde-meubles des sculptures cybernétiques, peintures, dessins, collages, projets architecturaux, films, manuscrits et livres, outils de Nicolas Schöffer, la fouguese Éléonore menace : « Si, du côté de ministère de la Culture ou de la Ville de Paris, on ne trouve pas un lieu pour abriter et exposer son œuvre, je ferai appel, par voie de presse, à un riche propriétaire doté d'un grand terrain et d'assez d'argent pour creuser une immense fosse, où l'œuvre sera enterrée puis recouverte d'une dalle de béton », affirme-t-elle. Il ne s'agit pas pour elle de détruire l'œuvre, mais de la réserver aux générations futures, « dignes de la découvrir » soixante-dix-sept ans après son enfouissement.

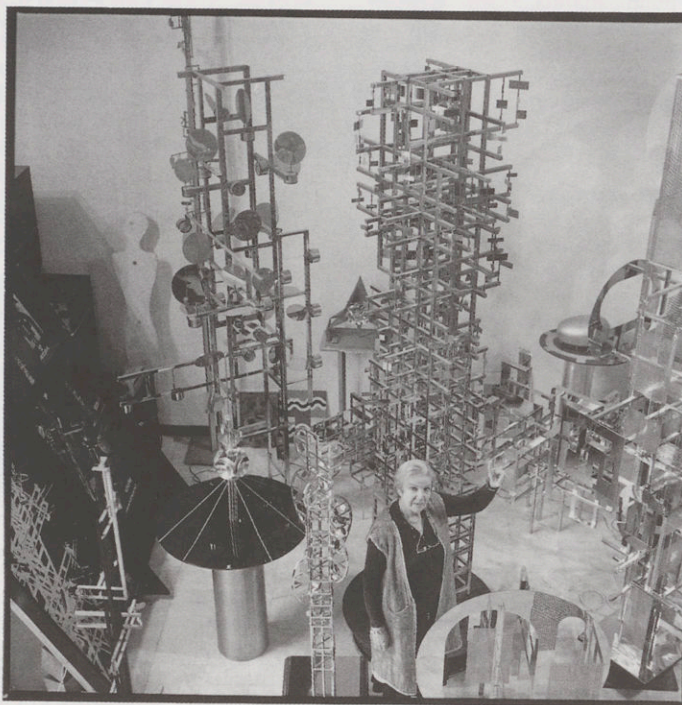
Le mouvement, la lumière, la musique

À ceux qui lui opposent que les ouvrages de Nicolas Schöffer « ne valent rien » puisque n'étant pas cotés sur le marché de l'art, elle répond fièrement que « les cotes sur le marché sont des pots dans lesquels on met des artistes, mais un baobab comme Schöffer, on ne peut pas le mettre en pot ! »

Nicolas Schöffer, de son vivant, a été très célèbre. Encensé par la presse comme « magicien de la lumière » (plus de 25 000 articles archivés sur banque de données), il a fait la une du *Figaro*, du *Monde*, de *Paris-Match*, etc.

Hongrois de naissance, venu en France en 1936 à 24 ans, d'abord peintre, il se met à la sculpture après la guerre. Ses débuts sont difficiles. Veilleur de nuit, il récupère au Marché aux Puces les matériaux qu'il utilise. Presque tout de suite, il introduit dans la sculpture le mouvement, et donc le temps, et par la suite la lumière et la musique. Il invente l'art « cybernétique », créant des œuvres capables de s'auto-réguler, de réagir de façon non mécanique, autonome, aux stimulations de l'environne-

Christian Adnin (www.chambrenoire.com)



Éléonore au milieu des sculptures de Nicolas Schöffer...

ment. Il s'est installé à la Villa des Arts, rue Hégésippe Moreau (18e) en 1953.

Quelques œuvres, parmi d'autres, qui jalonnent son parcours : l'*Horloge spatiodynamique*, la *Tour spatiodynamique cybernétique et sonore*, puis *CYSP 1* (en collaboration avec Philips), la *Maison à cloisons invisibles* (en collaboration avec Philips et Saint-Gobain)... Il crée avec Maurice Béjart un ballet donné sur le toit de la *Cité radieuse* de Le Corbusier.

Avec ses *Variations luminodynamiques*, diffusées en 1961 par la télévision française, il est un des pionniers de l'art vidéo. En 1974, place Clichy à Paris et dans les rues de Milan, il pilote *SCAM 1*, sculpture automobile. San Francisco, Munich, Lyon se dotent de tours signées Nicolas Schöffer. Mais son projet de *Tour lumière cybernétique*, de 300 mètres de haut, dotée d'éléments mobiles et de mouvements de lumières dont les rythmes seraient commandés par les « pulsions » de la ville, destinée à être érigée à la Défense, n'est pas retenu. (C'est la « Grande arche » qui est construite à cet endroit.)

Paralysé du côté droit en 1985, il réalise avec la collaboration d'Éléonore de Lavandeyra-Schöffer « l'œuvre de la main gauche », constituée de collages sur ordinateur, très ludiques.

Vandalisme et oubli

Aujourd'hui cependant, installée en bord de Seine, *Chronos 10* a été vandalisée, projecteurs et moteur arrachés, miroirs d'acier poli tagués. Restaurée puis à nouveau dégradée, cette sculpture, offerte à la Ville de Paris par Éléonore qui se bat pour qu'elle soit restau-

rée, ne dispose toujours pas d'écran.

En 1969, on a installé, aux Floralies du Parc de Vincennes, une autre *Chronos*. Aujourd'hui, Éléonore constate avec amertume qu'elle a été ôtée de son socle par des jardiniers qui l'ont placée... derrière les toilettes publiques. Ulcérée par une telle « monstruosité », Éléonore a décidé de se battre pour sa réhabilitation.

Elle s'insurge aussi contre le sort réservé au *Luminoscope* dont son mari avait fait don au Musée du cinéma : il y a quelques années, ne le trouvant pas lors d'une visite à ce musée, elle découvrit la « boîte noire » dépourvue de ses indispensables accessoires, dissimulée par le dessus-de-lit de Ben Hur ! « Je vais me battre à nouveau », affirme-t-elle, suggérant qu'on lui achète une re-création de l'œuvre, ou qu'on lui verse des dommages et intérêts.

Jamais la même image

Victime du changement à la tête de la mairie du 13e arrondissement, *Chronos 13* est remise à la Villa des Arts, en panne de... Jacques Toubon, qui l'avait remarquée lors d'une visite à l'atelier à l'époque où il était maire du 13e, mais qui a été vaincu aux élections de 2001.

Jamais avare de détails et de commentaires sur les « micro-temps », les effets de lumière colorée « pulsée », l'écran « lumino », les « touch contacts », l'infatigable Éléonore lutte pour que l'Histoire garde la mémoire de l'œuvre de son époux. Elle montre avec fierté les œuvres, tel ce

« piano » dont on active les touches blanches et noires, créatrices de « silences de lumières », d'« aurores » projetées sur un écran placé devant l'instrument. Ou encore ce projet de sculpture à taper dessus pour transformer la violence en beauté.

Un émerveillement enfantin s'empare du visiteur novice.

À propos des *prismes* de Nicolas Schöffer où il n'y a jamais répétition d'une même image, Éléonore évoque ceux installés dans plusieurs villes étrangères, comme nombre d'autres œuvres de l'artiste, célébrées dans le monde entier, mais singulièrement gommées du paysage de certaines villes de France qui les avaient pourtant commandées.

Pour « ce Bernard Palissy de notre époque » qui, de son vivant, a investi les gains de ses ventes dans la création de nouveaux prototypes, Éléonore de Lavandeyra-Schöffer réitère sa proposition de donation et de création d'un musée. Ensuite, il faudra se résoudre à quitter l'atelier. « Mais on ne va pas tout me prendre sans rien me donner », prévient-elle. « Quand on donne un trésor, on reçoit quelque chose en échange. » Et elle se met à rêver, par exemple, que le Musée de Montmartre « réserve un grand espace à l'œuvre de Schöffer... l'œuvre du XXIe siècle ».

Jacqueline Gamblin

«Un baobab comme Nicolas Schöffer, on ne peut pas le mettre en pot.»